



Évaluation du patrimoine urbain

ARRONDISSEMENT

du Plateau Mont-Royal

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
Direction du développement urbain
Division du patrimoine et de la toponymie

Évaluation du patrimoine urbain

ARRONDISSEMENT

du Plateau Mont-Royal

Montréal 

Étude réalisée par le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Direction du développement urbain, sous la direction de Madame Céline Topp

Cette analyse du patrimoine urbain a été réalisée par la Division du patrimoine et de la toponymie sous la direction de Jean-François Gravel, chef de division. Le travail a été effectué de janvier 2003 à mai 2004 dans le cadre de la préparation du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, qui a été adopté par le Conseil municipal le 23 novembre 2004. L'équipe du projet comprend, pour l'évaluation du patrimoine bâti et la recherche historique, Julie Boivin, Elizabeth Bonner, Anne-Marie Dufour, Guy Lafontaine, Christiane Lefebvre et Pierre-Paul Savignac, architectes, et Denise Caron, historienne. La recherche et l'écriture pour le patrimoine archéologique ont été réalisées par Claire Mousseau, archéologue, avec la collaboration de Françoise Duguay, François Bélanger, Anne-Marie Balac et Christian Roy, également archéologues. De plus, Gisèle Trépanier, conseillère en aménagement, et Nicole Halpert, chargée de communication, ont participé à la révision des textes tandis que Ginette Bouchard, secrétaire d'unité administrative, a procédé à la saisie de texte. Finalement, nous tenons à remercier nos collaborateurs des directions de l'aménagement urbain et des services aux entreprises des arrondissements.

Remerciements

Rendus cartographiques :

Division des politiques et du Plan d'urbanisme

Révision linguistique :

Sylvie Poulin

Conception graphique et mise en page :

Marie Violaine Lamarche

Photographies :

Ville de Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, P. Fauteux,

Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Patri-Arch Patrimoine et Architecture

Ce document fait partie d'une série de cahiers qui ont été réalisés pour chacun des 27 arrondissements de la Ville de Montréal. Les différents cahiers d'évaluation du patrimoine urbain peuvent être consultés sur notre site internet à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/patrimoine

ISBN 2-7647-0468-2

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2005

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
Direction du développement urbain
Division du patrimoine et de la toponymie

TABLE DES MATIÈRES
ARRONDISSEMENT
du Plateau-Mont-Royal

7	AVANT-PROPOS
9	I. CADRE MÉTHODOLOGIQUE
9	1.1 Introduction
9	1.2 Le cadre bâti d'intérêt patrimonial
9	1.2.1 Approche, étapes et résultats
11	1.2.2 Critères de sélection
14	1.3 Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial
14	1.4 Le patrimoine archéologique
14	1.4.1 Le caractère spécifique de ce patrimoine
16	1.4.2 La démarche générale d'acquisition de connaissances et de conservation
17	1.4.3 L'approche méthodologique et l'identification du patrimoine archéologique au Plan d'urbanisme
19	1.5 Nouvelles perspectives
21	2. HISTORIQUE
25	3. ÉVALUATION DU PATRIMOINE URBAIN
25	3.1 Mise en situation
27	3.2 Résultat de l'analyse
27	3.2.1 Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial
29	3.2.2 Le cadre bâti d'intérêt patrimonial
29	A Les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle
41	B Les secteurs de valeur patrimoniale intéressante
49	C Les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle
52	D Les immeubles de valeur patrimoniale intéressante
	<i>Carte synthèse: Évaluation du patrimoine urbain</i>
55	3.2.3 Le patrimoine archéologique
57	A Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel
60	B Les secteurs d'intérêt archéologique
61	C Les sites archéologiques
61	D Les biens culturels à statut
	<i>Carte synthèse:Le patrimoine archéologique</i>
65	4. RECOMMANDATIONS
65	4.1 Générales à l'échelle de l'arrondissement
66	4.2 Générales à l'échelle montréalaise
67	4.3 Spécifiques à l'arrondissement
69	BIBLIOGRAPHIE

Le repérage du patrimoine urbain dont nous faisons état ici a été réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, qui a été adopté par le Conseil municipal le 23 novembre 2004.

Le chapitre 2 de la première partie du Plan d'urbanisme formule différentes orientations d'aménagement pour Montréal et comprend une section sur le patrimoine bâti, archéologique et naturel. Le repérage des secteurs et bâtiments d'intérêt patrimonial et des secteurs d'intérêt archéologique contribuera à atteindre l'objectif de conservation énoncé dans le Plan. Il a été mené par la Division du patrimoine et de la toponymie en collaboration avec la Division des politiques et du Plan d'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, de janvier 2003 à mai 2004. En ce qui a trait aux sites archéologiques recensés, la liste a été mise à jour en mars 2004.

Préparés par la Division du patrimoine et de la toponymie, les « Cahiers d'arrondissement » présentent la méthodologie du travail de repérage, un bref historique de chacun des arrondissements, les résultats complets du repérage du patrimoine bâti et archéologique, la justification des choix des secteurs, des recommandations et une bibliographie. Ces cahiers, qui constituent un document d'appoint au Plan d'urbanisme, s'adressent d'abord aux citoyens et aux gestionnaires des arrondissements afin de les sensibiliser à l'importance de conserver le patrimoine de leur localité, ainsi que de les aider à mieux comprendre le territoire et à développer des outils de gestion et de contrôle appropriés pour assurer la conservation de leur patrimoine urbain.

C'est la première fois que l'on entreprend un tel travail pour les 27 arrondissements de l'île, travail qui suppose non seulement l'examen de nouvelles thématiques et l'établissement de collaborations avec les arrondissements de Montréal, mais aussi une harmonisation des visions et des représentations que les arrondissements ont de leur patrimoine. Par exemple, dans certains cas, seul le patrimoine du Régime français était privilégié; ailleurs, on n'avait jamais considéré que le parc immobilier plus récent puisse avoir une valeur patrimoniale. Ce repérage connexe au Plan d'urbanisme constitue donc une chance unique de faire converger des visions différentes et d'envisager le patrimoine de l'ensemble des arrondissements de Montréal dans une perspective commune.

I.1 Introduction

Le patrimoine urbain montréalais ne se limite pas à une addition de bâtiments individuels de grand intérêt. Il porte aussi l’empreinte des époques passées sous forme de tracés de rues, de paysages, de constructions, d’éléments naturels, de vestiges archéologiques ou de vues exceptionnelles. Le patrimoine urbain forme l’environnement dans lequel nous vivons aujourd’hui et chacune de ses composantes entretient des relations complexes avec les autres. Ainsi, un bâtiment contribue à la qualité et à l’identité d’un lieu, et inversement, certaines qualités qui lui sont extérieures rehaussent son attrait. Par exemple, une église et une école donnant sur un parc ajoutent à son intérêt; un aménagement paysager particulier, tel un écrin, peut contribuer à rehausser la valeur patrimoniale d’un bâtiment; une habitation plutôt modeste peut se trouver dans un secteur qui présente de belles qualités d’ensemble (homogénéité, couvert végétal, etc.); et des rues peuvent offrir des vues exceptionnelles sur un élément naturel ou construit. La nature multidimensionnelle du patrimoine urbain fait qu’on ne peut considérer ses composantes isolément. Ainsi, l’ancienneté, le potentiel d’évocation historique, la qualité architecturale, l’harmonie et les qualités visuelles, la présence d’éléments naturels, le tracé des rues, le potentiel ou l’intérêt archéologique sont autant de facteurs que nous avons pris en compte afin de jeter les bases d’une meilleure intégration du patrimoine aux problématiques urbaines.

La structure méthodologique comprend trois volets. Le premier traite de l’approche et des critères employés pour le cadre bâti d’intérêt patrimonial, le second explique ce que nous entendons par la notion de tracés fondateurs d’intérêt patrimonial, et le troisième expose les critères utilisés pour le patrimoine archéologique.

I.2 Le cadre bâti d’intérêt patrimonial

I.2.1 Approche, étapes et résultats

L’approche choisie pour la sélection des bâtiments et secteurs s’appuie sur le concept de paysage urbain développé par Kevin Lynch, selon lequel le territoire se découvre à partir de l’intérieur et non à vol d’oiseau (en plan), et se compose d’une succession de séquences visuelles expérimentées le long d’un parcours.

Cette approche, basée sur l’expérience spatiale, comporte au moins deux implications. L’une marque notre préférence pour la considération des bâtiments exceptionnels ou intéressants dans leur contexte plutôt qu’en tant qu’objets isolés. L’autre est que les limites des secteurs sélectionnés sont déterminées par le champ visuel. Ces limites ne sont donc pas arbitrairement placées au centre des rues mais bien au fond des lots afin d’englober toutes les composantes du champ visuel.

Même si elles sont réalisées pour tout le territoire de la ville de Montréal, la sélection et la qualification des bâtiments et secteurs patrimoniaux peuvent contribuer à faire ressortir la spécificité des arrondissements. En effet, Montréal est composée de différents territoires qui possèdent une identité et une histoire propres qui méritent d’être reconnues. Nous avons pris le parti de choisir l’arrondissement comme échelle d’observation du territoire afin de dégager ces spécificités locales. De la sorte, les arrondissements qui ont connu un développement plus récent sont également considérés et les particularités de leur patrimoine sont reconnues.

Si ce repérage fondé sur l'expérience spatiale prend largement appui sur un travail d'observation sur le terrain, il n'aurait pu être achevé sans l'étude de sources documentaires. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un processus linéaire, voici les principales étapes suivies par la Division du patrimoine et de la toponymie :

- 1) Préparation de critères de sélection.
- 2) Rencontre avec chacun des 27 arrondissements pour exposer la démarche et les critères de sélection.
- 3) Visite du territoire de chacun des arrondissements avec les professionnels concernés.
- 4) Recherche et étude de la documentation existante pour chacun des arrondissements :
 - inventaires, études patrimoniales, études typomorphologiques, monographies, dépouillement de périodiques, bases de données (Service des immeubles, Communauté urbaine de Montréal, Fondation du patrimoine religieux, etc.);
 - cartographie ancienne et photos aériennes.
- 5) Collecte d'informations thématiques :
 - inventaires (les églises, les écoles, etc.), dépouillement de périodiques (le patrimoine moderne, etc.);
 - consultation d'un expert en patrimoine industriel.
- 6) Élaboration d'un historique et d'une bibliographie pour chacun des arrondissements.
- 7) Analyse de la documentation et détermination préliminaire des territoires et immeubles d'intérêt pour chacun des arrondissements.
- 8) Travail sur le terrain : repérage en voiture et à pied avec la collaboration de certains arrondissements.
- 9) Photographies et report des données spatiales sur des cartes.
- 10) Vérification de la cohérence du traitement des secteurs d'intérêt qui chevauchent plusieurs arrondissements.
- 11) Catégorisation des secteurs et immeubles d'intérêt patrimonial (exceptionnels et intéressants).
- 12) Rédaction de courts textes résumant l'intérêt patrimonial de chacun des secteurs sélectionnés.

- 13) Préparation des cartes et listes finales.
- 14) Identification de quelques bâtiments et secteurs d'intérêt patrimonial exceptionnel qui se démarquent à l'échelle montréalaise (les incontournables).

Tout au long des différentes étapes du projet, les résultats du travail ont été bonifiés par les connaissances des professionnels des arrondissements et de divers comités rattachés à la préparation du Plan d'urbanisme.

Les résultats du repérage du patrimoine urbain se présentent sous forme de listes de bâtiments et de cartes définissant des secteurs d'intérêt. Il est important de comprendre que ces deux éléments ne peuvent être dissociés l'un de l'autre – ils sont complémentaires. Ainsi, on a inclus dans les listes tous les bâtiments exceptionnels de chacun des arrondissements, mais il était impossible d'inscrire tous les bâtiments intéressants, étant donné leur trop grand nombre. Nous nous sommes donc limités à nommer individuellement les bâtiments qualifiés d'intéressants qui se trouvaient à l'extérieur de secteurs d'intérêt. Ces deux outils doivent donc être interprétés en complémentarité.

Le système d'identification des secteurs utilisé dans le document correspond à celui des cartes. Le premier chiffre correspond au numéro d'arrondissement. Il est suivi de la lettre E pour les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle, de la lettre I pour les secteurs de valeur patrimoniale intéressante, de la lettre N pour les secteurs industriels d'intérêt ou par la lettre U pour les secteurs urbains d'intérêt. Le deuxième chiffre correspond au numéro du secteur.

L'échéancier de réalisation du Plan d'urbanisme, les ressources disponibles ainsi que l'état actuel des connaissances sur les différents bâtiments et lieux d'intérêt ont été déterminants quant à la méthodologie adoptée. Ces contraintes inévitables ont constitué un défi de taille pour la production de ce document qui est, malgré tout, une base solide à partir de laquelle on pourra amorcer une réflexion plus poussée sur la protection du patrimoine montréalais.

I.2.2 Critères de sélection

LES SECTEURS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Les secteurs d'intérêt patrimonial ont été sélectionnés sur la base des critères suivants¹ :

- leur capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique ;
- leur qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive) ;
- leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage.

À titre d'exemple, on identifie le noyau originel d'un village, un pôle d'activité lié à la concentration d'équipements collectifs, un quartier ouvrier du début du siècle, etc. Cette notion de patrimoine est englobante et correspond aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en matière de conservation.

Tous les secteurs identifiés ont ensuite été qualifiés comme suit² :

- **Exceptionnels** : secteurs ayant conservé leurs qualités au chapitre des aménagements urbains, des implantations de bâtiments, de la géographie et des paysages et qui regroupent des suites architecturales, des alignements de bâtiments d'intérêt patrimonial, des zones unifiées par une fonction ou une typologie architecturale. Les ensembles de cette catégorie ont subi relativement peu de perturbations et présentent un caractère d'harmonie formelle et fonctionnelle. De plus, ils sont souvent reconnus comme des témoins historiques importants.

- **Intéressants** : ensembles comprenant plusieurs bâtiments et certaines caractéristiques environnementales qui présentent un intérêt patrimonial. Ce sont toutefois des ensembles dont la trame urbaine peut avoir été partiellement modifiée, qui ont pu connaître un certain nombre de perturbations et qui renferment parfois des constructions peu intégrées à l'ensemble. Certaines zones dont l'état est moins satisfaisant sur le plan architectural ou environnemental pourraient présenter un intérêt si une action de mise en valeur était entreprise.

Dans tous les cas, l'échelle de comparaison pour cette qualification est l'arrondissement, c'est-à-dire que nous avons identifié les secteurs exceptionnels et intéressants propres à l'arrondissement, ce qui fait ressortir sa spécificité dans l'ensemble montréalais. Lorsqu'un secteur se révèle avoir une importance à l'échelle montréalaise, on pourra recommander sa protection en procédant à la constitution d'un site du patrimoine en vertu de la *Loi sur les biens culturels du Québec*³.

1 Ces critères sont issus du document de travail Guide de gestion des études patrimoniales préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en 2001 et révisé en 2003.

2 Ces critères sont inspirés du *Guide d'évaluation des biens culturels et des districts historiques* de la Ville d'Ottawa, 1987.

3 Conformément au document de travail *Citation et constitution de sites du patrimoine* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en novembre 2003.

LES IMMEUBLES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Les immeubles d'intérêt patrimonial ont été sélectionnés sur la base des critères suivants⁴ :

- leur capacité de témoigner d'un thème ou d'un événement historique ;
- leur qualité architecturale (forme, usage, technologie constructive) ;
- leur participation à la qualité de la vie urbaine et du paysage.

Cette notion de patrimoine est englobante et correspond aux nouvelles tendances véhiculées par les chartes internationales en matière de conservation. Outre l'architecture monumentale, elle inclut donc l'architecture vernaculaire, le patrimoine moderne, le patrimoine industriel, etc.

Dans les cas du patrimoine moderne et du patrimoine industriel, nous avons jugé utile d'utiliser des critères spécifiquement adaptés à ces réalités.

Patrimoine moderne : Des bâtiments peuvent être considérés comme faisant partie du patrimoine moderne s'ils ont été construits entre 1930 et 1975 et qu'ils illustrent les caractéristiques de cette époque relativement⁵ :

- aux conditions sociales, économiques et politiques changeantes ;
- aux progrès technologiques rapides ;
- aux nouvelles façons d'exprimer les formes et de répondre aux besoins fonctionnels.

Patrimoine industriel : Le patrimoine industriel commande aussi une adaptation des critères en usage pour reconnaître sa spécificité, notamment quant à la primauté de la fonction sur l'esthétique architec-

turale ainsi qu'à son lien particulier avec la trame urbaine. Les critères utilisés sont les suivants⁶ :

- la valeur historique et sociale d'une industrie dans le développement de l'arrondissement, de la ville ou même de la province et du pays ;
- l'intégrité du complexe (ancienneté, évolution architecturale, évolution technologique) ;
- le procédé de production particulier ;
- le lien avec les voies de transport ;
- le lien avec le développement des quartiers ouvriers ;
- l'insertion dans le paysage urbain.

Finalement, tous les immeubles d'intérêt patrimonial ont été qualifiés comme suit⁷ :

- **Exceptionnel :** un bâtiment ancien par rapport aux autres bâtiments de l'arrondissement construits aux mêmes fins et(ou) qui affiche des caractéristiques inhabituelles ou remarquables quant à son architecture (par rapport à des bâtiments comparables) et qui n'a pas subi de modifications extérieures importantes. De plus, il sert souvent de point de repère ou est reconnu comme un témoin historique important.
- **Intéressant :** un bâtiment qui n'est pas nécessairement plus ancien que ceux construits aux mêmes fins dans l'arrondissement, qui affiche certaines caractéristiques inhabituelles ou remarquables par rapport à des bâtiments comparables mais dans une moindre mesure que dans la catégorie précédente, et qui peut avoir subi quelques modifications.

4. Ces critères sont issus du document de travail *Guide de gestion des études patrimoniales* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en 2001 et révisé en 2003.

5. Ces critères sont issus du *Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada : La commémoration du patrimoine bâti canadien de l'ère moderne* préparé par Parcs Canada en 2001.

6. Ces critères proviennent de l'*Évaluation du patrimoine industriel : critères généraux*, document préparé par Archémi pour le compte de la Ville de Montréal en 2003.

7. Ces critères sont inspirés du *Guide d'évaluation des biens culturels et des districts historiques* de la Ville d'Ottawa, 1987.

Comme dans le cas des secteurs d'intérêt patrimonial, l'échelle de comparaison pour ce travail de qualification est l'arrondissement, c'est-à-dire que nous avons identifié les bâtiments exceptionnels et intéressants propres à l'arrondissement, ce qui fait ressortir sa spécificité dans l'ensemble montréalais. Lorsqu'un bâtiment se révèle avoir une importance à l'échelle montréalaise, on pourra recommander sa protection par la citation en vertu de la *Loi sur les biens culturels du Québec*⁸.

NOTIONS NOUVELLES

Les ensembles urbains d'intérêt: Le Plan d'urbanisme reconnaît l'intérêt de certains développements résidentiels d'après-guerre, qui composent une part importante du patrimoine des anciennes banlieues, en créant une catégorie appelée Ensembles urbains d'intérêt. On y retrouve, entre autres, des ensembles homogènes de bungalows, des secteurs de maisons qui adoptent le modèle développé par la Wartime Housing Limited ou des exemples des premières coopératives d'habitation. Leur repérage est exploratoire et vise à les intégrer au Plan en les reliant pour une première fois à des préoccupations de conservation du patrimoine. Ces ensembles urbains d'intérêt ont été sélectionnés lorsqu'ils présentent les qualités suivantes:

- ensemble représentatif des nouvelles façons d'habiter qui sont apparues pendant la Seconde Guerre mondiale;
- ensemble représentatif du boom démographique et du développement de la banlieue après la Seconde Guerre mondiale;
- projets d'ensemble présentant une certaine homogénéité des caractéristiques architecturales.

Les ensembles industriels d'intérêt: Le Plan d'urbanisme signale l'importance du patrimoine industriel montréalais en créant une catégorie particulière – Ensembles industriels d'intérêt. Cette catégorie est d'autant plus justifiée que le regard posé sur ces sites est différent en raison de leur taille et de leur complexité, de la primauté de leur fonction sur l'esthétique architecturale ainsi que de leur lien particulier avec la trame urbaine.

De plus, les ensembles industriels d'intérêt offrent des possibilités de mise en valeur nombreuses et variées. Il peut s'agir autant de restauration que d'interprétation du lieu. Cette diversité d'interventions possibles commande une excellente connaissance des lieux et activités de production, laquelle est malheureusement trop souvent embryonnaire actuellement. L'amélioration de cette connaissance est pourtant nécessaire pour permettre des interventions éclairées et même innovatrices qui inscriront pleinement ce patrimoine dans la vie urbaine contemporaine.

Le critère qui préside à la sélection d'un ensemble industriel d'intérêt est le regroupement particulièrement complexe de bâtiments industriels, structures de génie civil, machines, instruments, outils et équipements divers appartenant à une seule ou à plusieurs compagnies.

8 Conformément au document de travail *Citation et constitution de sites du patrimoine* préparé par la Division du patrimoine et de la toponymie de la Ville de Montréal en novembre 2003.

I.3 Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial

Sur l'île de Montréal, l'organisation du territoire remonte dans certains cas au XVII^e siècle. De cette organisation naissent les voies de circulation qui sont souvent les marques les plus anciennes du Montréal agricole qui prévalait avant l'urbanisation. En effet, dès 1663, les sulpiciens deviennent seigneurs de l'île de Montréal. Ils planifient alors le territoire pour l'ouvrir à la colonisation. Pour cela, l'île est divisée en côtes – chacune, dénommée par les sulpiciens, désigne un ensemble de terres pouvant compter quelques dizaines de concessions et représentant une unité de territoire. Les terres individuelles sont des bandes parallèles étroites et longues. Pour chaque côte est prévu l'emplacement d'un chemin. Cela donne une idée du mode d'occupation du sol du système seigneurial mis en place sous le Régime français. Le système des côtes constitue la structure de base du peuplement de l'île sur laquelle s'appuiera tout développement postérieur.

En raison de l'insularité de la seigneurie de Montréal et de la présence du mont Royal, ce système de côtes présente toutefois une organisation originale. En effet, si dans la vallée du Saint-Laurent les côtes intérieures sont parallèles au fleuve, ce n'est pas nécessairement le cas à Montréal. C'est ainsi que, sur l'ensemble de l'île, le réseau routier qui dessert ces côtes présente une configuration propre. Ce réseau primitif, clairement illustré sur la carte de Jobin de 1834, montre l'ensemble des tracés fondateurs qui serviront par la suite d'épine dorsale au développement des quartiers. Grâce à cette carte, on comprend bien la structure du réseau des chemins à son apogée, à l'époque où l'île de Montréal était encore très fortement rurale.

Plusieurs de ces chemins se sont transformés en autoroutes et boulevards, d'autres ont conservé un potentiel évocateur du Montréal rural ancien, et quelques-uns se sont fortement urbanisés.

Parmi ces tracés fondateurs, nous avons sélectionné les tronçons qui présentent un intérêt patrimonial parce qu'ils relient toujours des bâtiments parmi les plus anciens de Montréal ou qu'ils sont bordés de bâtiments d'intérêt patrimonial. Ces tracés servent en quelque sorte de fil conducteur pour la compréhension du territoire. Ils permettent, entre autres, d'expliquer la présence d'un paysage rural ou de bâtiments anciens d'intérêt patrimonial qui apparaissent autrement un peu perdus dans la trame urbaine actuelle. En reliant différents éléments isolés, ces tronçons leur confèrent une importance accrue.

I.4 Le patrimoine archéologique

I.4.1 Le caractère spécifique de ce patrimoine

Le patrimoine archéologique est «... la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Le patrimoine archéologique englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines, quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé. Le patrimoine archéologique est une richesse culturelle fragile et non renouvelable».⁹

⁹ Extrait de la *Charte pour la protection et la gestion du patrimoine archéologique*, ICAHM, ICOMOS International, 1990.

La notion de patrimoine archéologique se rattache d'abord à un lieu physique, le site archéologique, qui correspond à tout espace dont le sous-sol recèle des vestiges d'occupation ancienne – ouvrages et constructions de tous types, objets témoins et tout autre élément matériel issu de l'action humaine. Le caractère enfoui des sites archéologiques fait que, contrairement à d'autres catégories de biens patrimoniaux, ce patrimoine constitue une ressource dont il est difficile de dresser rapidement un inventaire exhaustif. De nombreux sites, de natures diverses et de toutes époques, restent ainsi à découvrir sur le territoire de l'île de Montréal. Toute tentative de cerner la réalité du patrimoine archéologique ne pourra donc constituer qu'un exercice partiel de mise à jour des connaissances acquises. Cette part d'inconnu explique l'extrême vulnérabilité de ce patrimoine et les difficultés particulières d'en assurer la protection face aux exigences modernes du développement urbain.

Un second aspect important a trait au patrimoine archéologique en tant qu'objet de connaissance. L'archéologie constitue une discipline dont une des missions est l'étude des sociétés passées par l'intermédiaire des vestiges matériels que ces sociétés ont laissés derrière elles. Il s'agit, de plus, de la seule discipline qui traite dans le temps et l'espace de l'évolution de l'ensemble des sociétés humaines. Sa contribution est unique notamment en ce qui concerne la longue trajectoire suivie par l'humanité avant l'apparition de l'écriture. L'archéologie s'intéresse à toutes les sociétés, sans égard à leur origine ou à leur forme d'organisation, qu'elles soient, comme en Amérique, de souche autochtone, européenne ou autre.

À L'ÉCHELLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

L'archipel de Montréal comprend trois nappes d'eau importantes, trois canaux d'écoulement, une vingtaine de rapides, trois cents îles (dont deux majeures, Montréal et Jésus) et plus de mille kilomètres de rives. Montréal est également le point de rencontre de trois grandes voies fluviales – le Saint-Laurent qui donne accès à l'Atlantique et aux Grands Lacs, le Richelieu d'où il est possible d'atteindre l'Hudson et l'État de New York, ainsi que l'Outaouais qui ouvre la porte vers l'ouest et le nord. L'importance de l'île de Montréal pour les Amérindiens s'explique tout particulièrement par cette localisation à la confluence et à proximité de plusieurs cours d'eau. Ces axes hydrographiques sont les routes traditionnelles de commerce au cours de la préhistoire et au début de la période historique. De plus, l'île de Montréal, la plus grande de l'archipel, comporte des terrasses de quinze, trente et cinquante mètres d'élévation ou même plus, en référence au mont Royal. Ces terres ont pu accueillir des populations humaines depuis 8 000 ans avant aujourd'hui, si l'on se fie aux premières découvertes archéologiques effectuées dans la vallée du Saint-Laurent.

La plus ancienne manifestation humaine recensée sur l'île de Montréal date de la fin de la période archaïque, entre 5 000 et 4 000 ans avant aujourd'hui. Cette occupation par les Amérindiens, au cours des périodes préhistorique et de contact, est un volet unique du passé de l'île de Montréal.

Pour la période historique, la documentation et les cartes anciennes fournissent des éléments interprétatifs valables, à partir des premières chroniques du XVI^e siècle jusqu'à nos jours. Elles sont cependant souvent muettes sur les différents aspects des modes de vie de certaines époques et de certains groupes et individus, de même que sur l'emplacement exact et l'organisation spatiale de plusieurs lieux d'exploitation et d'habitation, comme les avant-postes de Ville-Marie. Elles se taisent parfois volontairement et, en

d'autres occasions, ne font état que des préoccupations des classes dirigeantes, des autorités, de l'élite. L'archéologie pare à ces lacunes car elle étudie les traces concrètes laissées par les différents occupants. En milieu urbain, l'archéologie étudie en outre l'évolution de la forme urbaine et des formes concrètes, dans l'espace et dans le temps, pour idéalement accéder aux fondements de la culture.

Les recherches archéologiques menées à ce jour sur l'île de Montréal documentent une séquence d'occupation s'étirant sur plusieurs millénaires et associée à la présence de groupes aux horizons culturels et temporels fort diversifiés : campement amérindien, halte, carrière préhistorique pour l'extraction de la pierre, lieu de sépultures amérindiennes, noyau initial de Ville-Marie, lieux de fondation, forts et missions, bourgs anciens, moulin seigneurial, lieux de culte, cimetières (catholiques, protestants et juifs), complexes institutionnels, anciens faubourgs, villas, marchés publics, dépotoirs, complexes agricoles, complexes industriels, ouvrages de génie civil, etc., et les formes du paysage ancien de l'île de Montréal : terrasses, collines, ruisseaux, rivières, lacs, tourbières.

1.4.2 La démarche générale d'acquisition de connaissances et de conservation

Le site archéologique constitue le fondement concret de la démarche de conservation et de mise en valeur du patrimoine archéologique. La valeur intrinsèque du site archéologique, tout comme l'intérêt de procéder à son investigation, doivent être évalués en fonction de critères relatifs à sa signification, et non pas essentiellement relever de considérations touchant sa grande ancienneté ou le caractère plus ou moins monumental des vestiges qu'il recèle.

En milieu urbain ou aménagé de longue date, la démarche suivie consiste, au moyen de l'analyse des cartes anciennes, des documents d'archives, des données environnementales et des données archéologiques acquises, à caractériser la séquence d'occupation et le processus d'aménagement du territoire. Il s'agit de confronter les caractéristiques géographiques aux caractéristiques culturelles des sociétés ayant habité ou pu habiter un territoire, et de comprendre dans quelle mesure les occupations successives ont structuré le milieu d'origine et affecté les vestiges d'occupations antérieures. Cette étape est celle de l'étude de potentiel archéologique. La seconde étape consiste, en fonction des résultats de l'étude de potentiel archéologique, à procéder à une évaluation sur le terrain afin de vérifier la localisation précise, la nature et le degré d'intégrité des ressources archéologiques en place. Il s'agit de l'inventaire archéologique réalisé par des forages, sondages et tranchées exploratoires.

Selon la nature des découvertes découlant de l'inventaire archéologique, plusieurs avenues sont envisageables selon la valeur scientifique, didactique et symbolique du site et du contexte. Dans le cas d'un site archéologique de grand intérêt, il pourra être nécessaire d'assurer en priorité sa conservation *in situ*. Une réserve archéologique est souvent garante de la mise en valeur de ce patrimoine. La plupart des interventions archéologiques à Montréal surviennent dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. Les mesures de protection du patrimoine archéologique peuvent alors entraîner la conservation intégrale *in situ* de certains vestiges, la mise en valeur *in situ* de vestiges, la relocalisation du projet d'aménagement, une modification du projet d'aménagement ou encore une fouille archéologique préventive sur les sites d'intérêt de façon à assurer une récupération maximale d'informations.

La majorité des sites archéologiques de l'île de Montréal se trouvent dans des espaces divers – sous-sol de bâtiment, terrain vacant, boulevard, rue, ruelle, square, place, parc, parc-nature – souvent menacés par des réaménagements, de nouvelles constructions et une modernisation des services publics souterrains. L'intégration de ce patrimoine dans les programmes de régénération du tissu urbain de Montréal devient donc prioritaire. C'est pourquoi la reconnaissance du patrimoine archéologique dans le Plan d'urbanisme de Montréal permettra de prévenir l'interférence négative des usages actuels de la ville et assurera la protection et la mise en valeur de vestiges et de sites archéologiques d'un grand intérêt pour l'histoire de Montréal.

1.4.3 L'approche méthodologique et l'identification du patrimoine archéologique au Plan d'urbanisme

En lien avec la confection du Plan d'urbanisme, la Ville de Montréal a réalisé une étude des sites archéologiques recensés en date de l'année 2003 et des secteurs d'intérêt archéologique. Cette étude s'étend à la partie montréalaise de l'archipel de Montréal, qui comprend l'île de Montréal mais aussi l'île des Sœurs, l'île aux Hérons, l'île aux Chèvres, l'île Dorval et d'autres. Ce faisant, elle assure une vision d'ensemble du territoire et met en perspective les espaces urbanisés où le patrimoine archéologique nécessite des mesures de protection. Pour comprendre la portée de la démarche, il est nécessaire de rappeler que seule une infime quantité des sites archéologiques sur l'île de Montréal sont connus.

Dans un premier temps, l'étude s'est attachée à localiser précisément et à évaluer les sites archéologiques déjà recensés et inscrits à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, et dans un second temps, à qualifier, localiser et prioriser des secteurs d'intérêt archéologique.

LES SITES ARCHÉOLOGIQUES RECENSÉS

Au Québec, en vertu de la *Loi sur les biens culturels*, tout site archéologique découvert est codifié selon le code Borden et inscrit à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec. Le code Borden est un système d'enregistrement des sites archéologiques utilisé à l'échelle du Canada. Il permet de localiser un site archéologique d'après sa position géographique, longitude et latitude (ex. : B1F1), et selon l'ordre successif des découvertes archéologiques (ex. : B1F1-1). Au Québec, c'est le ministère de la Culture et des Communications qui a la responsabilité de tenir l'Inventaire des sites archéologiques de la province et qui attribue les codes Borden.

La Ville de Montréal a donc enrichi le Répertoire informatisé des sites archéologiques des données à l'échelle de l'île de Montréal. Les 191 sites archéologiques recensés en date de 2004 ont été caractérisés individuellement. Les critères utilisés pour cette évaluation sont :

- l'état de conservation physique du site et de son environnement immédiat, en considérant que plusieurs sites archéologiques recensés ont été détruits lors de travaux d'excavation ou ont fait l'objet de fouilles archéologiques ;
- la qualité documentaire des couches et des vestiges archéologiques, leur représentativité, leur unicité, leur ancienneté et, dans certains cas, leur capacité d'évocation.

Deux catégories ont été distinguées : les sites archéologiques intègres qui doivent être protégés et les sites archéologiques altérés qui ne nécessitent aucune mesure de protection. Tous ont été cartographiés, y compris les sites archéologiques altérés car ils sont révélateurs du potentiel archéologique d'un milieu donné.

LES BIENS CULTURELS À STATUT

La notion de bien culturel intègre, d'une part, les sites archéologiques et les biens archéologiques classés et, d'autre part, les sites historiques classés et les monuments historiques classés ou reconnus, l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, l'arrondissement historique et naturel du mont Royal, l'arrondissement naturel de Saraguay, les monuments cités et les sites du patrimoine. Tous ces biens ont fait l'objet d'un examen à partir de la documentation disponible afin de déterminer leur intérêt archéologique et, en conséquence, la nécessité d'une protection du patrimoine archéologique sur ces propriétés. Seuls les grands ensembles à statut sont cartographiés, les autres biens culturels étant présentés par arrondissement.

LES SECTEURS D'INTÉRÊT ARCHÉOLOGIQUE ET LES SECTEURS D'INTÉRÊT ARCHÉOLOGIQUE À FORT POTENTIEL

Le secteur d'intérêt archéologique est un territoire susceptible de renfermer des sites et des vestiges des périodes préhistorique, de contact et historique eu égard à ses caractéristiques géomorphologiques, biophysiques, archéologiques et historiques.

Des études plus poussées doivent y être réalisées afin d'évaluer précisément la qualité de préservation du milieu physique. La probabilité de découverte de témoins archéologiques demeure à ce jour difficile à estimer si l'on considère l'environnement et son degré de perturbation moderne. Il est donc nécessaire que les citoyens collaborent en communiquant toute découverte de vestiges dans les secteurs d'intérêt archéologique.

Le secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel est un territoire dont l'évaluation du contexte biophysique ainsi que des caractéristiques géomorphologiques, archéologiques et historiques démontre une forte possibilité qu'il recèle des vestiges

archéologiques. La qualité de préservation du milieu physique, la densité des témoins archéologiques en sous-sol et/ou hors sol et leur capacité de contribuer à la connaissance constituent des facteurs qui rehaussent le niveau d'intérêt accordé à un endroit particulier. Le secteur d'intérêt archéologique « à fort potentiel » est un territoire où des mesures de protection des sites éventuels sont nécessaires.

Pour chacun des 27 arrondissements de l'île de Montréal, l'identification des secteurs qui présentent un intérêt archéologique constitue une étape préalable à la protection des éventuels témoins archéologiques. Cet exercice, qui est d'ailleurs une première sur le territoire montréalais, est basé sur l'examen et l'évaluation de multiples sources documentant les aspects environnementaux et culturels de ces territoires. Cette étape permet également d'identifier les milieux qui doivent dans l'avenir faire l'objet d'une étude de potentiel et d'un inventaire archéologique.

Les secteurs ont été ciblés en fonction :

- du cadre biophysique et des qualités d'accueil de populations d'un territoire, depuis plusieurs millénaires; ce cadre a été documenté à partir d'études géologiques et géomorphologiques ainsi que par l'examen de cartes topographiques et de photographies aériennes anciennes afin de déterminer la proximité d'un axe de communication hydrographique ou terrestre, l'élévation des terrasses, les types de dépôts de surface, les concentrations de ressources alimentaires de même que l'approvisionnement en eau potable et autres éléments ;
- du contexte historique et de l'urbanisme moderne pour déterminer leur capacité à fonder un lieu de nature archéologique et à le préserver; ces contextes ont été documentés à partir de monographies historiques et par l'examen des cartes des XVII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles et des photographies aériennes de 1947, 1948 et 1949, de même qu'à partir d'études sur les parcs-nature de l'île de Montréal, les propriétés institutionnelles, les biens

- culturels à statut et les lieux historiques nationaux, comme le canal de Lachine ;
- du contexte archéologique documenté à partir de l’Inventaire des sites archéologiques du Québec ainsi que dans les publications, les rapports inédits et les relevés de découvertes. Des copies de ces études sont maintenant disponibles au Centre de documentation de la Direction du développement urbain de la Ville de Montréal ; le répertoire de ces ouvrages peut être consulté sur le site Web de la Ville de Montréal – Patrimoine archéologique.

L’analyse des caractéristiques des sites archéologiques connus permet de dégager des constantes qui influencent le choix des emplacements en fonction des cultures et des périodes, et d’élaborer des modèles archéologiques prédictifs. C’est ainsi que l’on constate, sites archéologiques à l’appui, que les groupes amérindiens de la période préhistorique et les premiers colons français choisissent approximativement les mêmes lieux pour s’établir. Par la suite, la disposition des occupations rurales européennes se démarque de celle des premiers noyaux villageois, au gré du développement des axes de transport terrestre. De plus, des activités spécialisées, tel un moulin à farine ou à scie mu par l’eau, une tannerie artisanale ou, plus tardivement, un complexe industriel, supposent des caractéristiques d’implantation fort différentes. Ces facteurs ont été pris en considération afin de tenter de localiser les territoires qui ont eu la faveur des populations locales depuis le début de l’occupation de l’île de Montréal jusqu’à nos jours.

Les secteurs les plus susceptibles d’abriter des vestiges archéologiques ont ainsi été identifiés et ont fait l’objet d’une inspection visuelle pour estimer leurs caractéristiques générales et observer, plus avant, le degré de conservation d’éventuels vestiges. Certaines modifications modernes majeures, comme l’ajout de remblais en rive, ont été réévaluées par suite de l’inspection visuelle. Les résultats de l’ensemble de ces étapes d’évaluation ont été cartographiés sur une représentation aérienne de l’île de Montréal, l’orthophoto 2002,

afin de bien saisir toute la portée de l’urbanisme moderne sur les ressources archéologiques de l’île de Montréal.

Le résultat de cette réflexion qui comporte des limites, car il ne s’agit aucunement d’une étude de potentiel archéologique « fine » de l’île de Montréal, a été cartographié et des textes ont été rédigés en lien avec les catégories identifiées au Plan d’urbanisme : site archéologique recensé intègre, site archéologique recensé altéré, secteur d’intérêt archéologique à fort potentiel, secteur d’intérêt archéologique, grand ensemble à statut.

I.5 Nouvelles perspectives

En résumé, le travail de repérage du patrimoine urbain réalisé dans le cadre du Plan d’urbanisme nous permet d’atteindre plusieurs objectifs et d’ouvrir la réflexion sur le patrimoine dans une perspective d’avenir. Il permet entre autres :

- d’élargir la notion de patrimoine par rapport à ce qu’on retrouvait dans le Plan d’urbanisme de Montréal de 1992 et dans plusieurs des plans d’urbanisme des anciennes villes qui se sont jointes à Montréal ;
- de contribuer à accroître l’intérêt de certains arrondissements pour les problématiques de conservation du patrimoine et d’en sensibiliser d’autres à l’importance de cet enjeu ;
- d’amorcer une exploration de nouvelles notions que l’on rattache depuis peu à la question patrimoniale dans les outils de gestion municipaux (patrimoine moderne, ensembles urbains, éléments de paysage, patrimoine archéologique, etc.) ;
- de contribuer à l’identification d’enjeux locaux et métropolitains quant à la protection du patrimoine ;
- de développer une vision globale et partagée en vue d’une planification et d’une action concertées en matière de patrimoine, en positionnant mieux le patrimoine dans la dynamique du développement urbain.

2.

HISTORIQUE

Le territoire de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal est situé à l'est de la montagne. Sous le Régime français, ce territoire alors uniquement rural est traversé dans l'axe nord-sud par le chemin Saint-Laurent, une route névralgique menant de la ville fortifiée au chemin de la côte Saint-Laurent (l'actuelle autoroute Métropolitaine). Sur cette route s'installent artisans, commerces et industries. Le tracé sinueux de l'ancien chemin des Carrières (tronçon des rues Berri et Gilford) contraste avec la grille orthogonale qui s'y est greffée plus tard. Au XIX^e siècle, une petite agglomération se forme le long de ce chemin et des maisons isolées, aujourd'hui intégrées à un environnement urbain dense, sont les témoins de l'activité villageoise de ce secteur. Et le chemin des Tanneries, qui deviendra l'avenue du Mont-Royal, indique bien l'activité économique première de ce tronçon à l'ouest de l'actuelle avenue Henri-Julien.

En 1844-1845, William Collis Meredith, juge en chef de la Cour supérieure, se fait construire une résidence sur la rue Sherbrooke – dans un paysage champêtre. Des personnages associés comme Meredith au monde juridique ainsi que des hommes d'affaires, tels Stanley Bagg et John Molson, s'établissent sur le sommet de la terrasse Sherbrooke. Celle-ci devient un lieu prisé par la bourgeoisie montréalaise. Quelques résidences de cette époque ont survécues et sont intégrées aujourd'hui à une trame urbaine beaucoup plus dense.

Le territoire actuel du Plateau est issu de plusieurs municipalités créées durant la deuxième moitié du XIX^e siècle – Coteau-Saint-Louis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Louis du Mile End et De Lorimier. Au tournant du XX^e siècle, toutes les municipalités autonomes du territoire de l'arrondissement sont fusionnées à la Ville de Montréal.

Au XIX^e siècle, le territoire du Plateau fait partie de la paroisse Notre-Dame, qui est sous l'autorité des sulpiciens. Les églises et chapelles catholiques érigées dans les limites de la paroisse n'en sont que des dessertes. C'est ainsi qu'en 1853, une mission catho-

lique est mise sur pied pour servir la population ouvrière grandissante, attirée par les carrières de pierre calcaire situées à proximité. En 1865, M^{gr} Ignace Bourget, évêque du diocèse de Montréal, reçoit l'autorisation de Rome de démembrer la paroisse Notre-Dame – la mission devient une paroisse autonome sous le nom de Saint-Enfant-Jésus (1867).

À la même époque, deux institutions, dont le rayonnement dépasse les limites du territoire, sont érigées. Entre 1859 et 1861, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, établies depuis le début de Ville-Marie dans le Vieux-Montréal, déménagent leurs installations de l'Hôtel-Dieu sur l'avenue des Pins, tandis que les Sœurs de la Providence construisent le premier pavillon de l'Institution des Sourdes-Muettes sur la rue Saint-Denis.

Dans les années 1870, un vaste projet de développement prend forme dans le village Saint-Jean-Baptiste alors en pleine expansion. Des promoteurs forment une société afin de lotir les terres agricoles laissées en friche. L'avocat Gustave A. Drolet et l'architecte Michel Laurent sont de ceux-là. Leur firme propose l'ouverture de rues et subdivise le territoire dont ils sont propriétaires en 1 600 lots à bâtir, tout en offrant le terrain pour la construction de l'église Saint-Jean-Baptiste. Quelque 45 maisons sont construites sur la rue Drolet, donnant le coup d'envoi de ce développement immobilier. Cet exemple illustre l'influence des promoteurs de cette époque sur la formation de l'espace urbain. À la fin du XIX^e siècle, le territoire est traversé par un chemin de fer de passagers et desservi par le tramway, ce qui augmente son pouvoir d'attraction résidentielle.

Entre 1870 et 1897, au nord du parc Jeanne-Mance, se tiennent des expositions agricoles et industrielles. Sur ces terrains appartenant au gouvernement provincial sont érigés de nombreux bâtiments et installations, dont le célèbre Palais de Cristal. Au tournant du XX^e siècle, ce site de l'Exposition sera loti et se développera rapidement.

Au début du XX^e siècle, le boulevard Saint-Laurent devient la porte d'entrée de différentes vagues d'immigrants en provenance d'Europe qui élisent domicile dans les environs et ouvrent de nombreux commerces à la saveur de leur pays d'origine. Cette artère est considérée comme l'épine dorsale de la ville. Elle sert de frontière physique entre l'est et l'ouest (1905) et pendant longtemps, elle a été considérée comme la frontière psychologique entre les quartiers francophones et les quartiers anglophones de Montréal.

À cette époque, la population du Plateau-Mont-Royal est en pleine croissance. Dans les rues situées de part et d'autre du boulevard Saint-Laurent, des francophones, des anglophones, puis des immigrants d'origines diverses s'installent. Plusieurs nouvelles paroisses catholiques sont érigées sur le territoire. Parallèlement, des églises protestantes de diverses traditions sont construites. Pour leur part, un nombre important d'immigrants juifs en provenance d'Europe de l'Est érigent de nouvelles synagogues ou encore recyclent des maisons ou d'anciennes églises protestantes en synagogues. Dans les années 1940-1970, lorsque la population juive se déplace vers l'ouest, certains de ces lieux de culte sont récupérés par d'autres confessions religieuses ou communautés culturelles. Les lieux du culte de l'ouest de l'arrondissement ont pour la plupart accueilli au moins deux communautés successives. Ils illustrent bien la diversité culturelle historique de l'ouest du Plateau. Quant au secteur est, il est peuplé surtout de catholiques francophones. Là, des églises et leurs presbytères voisinent souvent les académies, les écoles, les pensionnats ou encore les édifices civiques.

Depuis la fin du XIX^e siècle, des parcs urbains importants parsèment ce territoire densément peuplé. Auparavant, plusieurs de ces sites servaient à d'autres fins. C'est ainsi que le parc La Fontaine, inauguré en 1874, est aménagé sur un terrain d'exercices militaires; que le square Saint-Louis remplace en 1880 un ancien réservoir de l'aqueduc municipal; que le parc

Sir-Wilfrid-Laurier, ainsi dénommé en 1925, occupe le site d'une ancienne carrière. En ce qui concerne le parc Jeanne-Mance, aussi connu sous le nom de Fletcher's Field, il sert dès l'origine (1901-1902) de terrain de jeu l'été et l'hiver, une patinoire y étant aménagée. Tous ces parcs vont devenir des lieux de rassemblement et de loisir très animés.

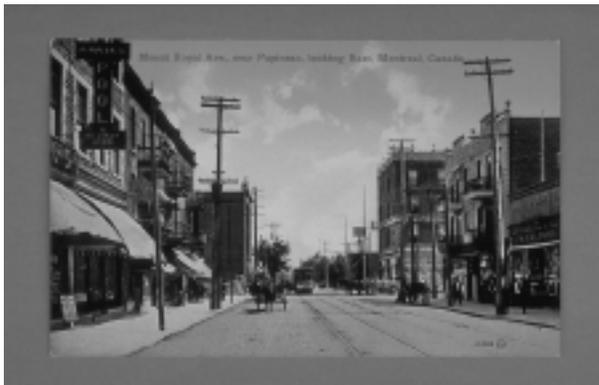
C'est au début du XX^e siècle que le triplex fait son apparition sur le Plateau. Il succède aux duplex et aux cottages. Par ailleurs, une clientèle à l'aise s'installe dans des demeures plus cossues surtout situées sur les rues Sherbrooke, Saint-Denis et Saint-Hubert et l'avenue De Lorimier. Également à cette époque, le boulevard Saint-Joseph est la première artère planifiée de Montréal. Il compte un large terre-plein central planté d'arbres. Dans les années 1960, le terre-plein est réduit considérablement pour faire place aux besoins des automobilistes.

L'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal, source d'inspiration pour des écrivains francophones (Michel Tremblay) et anglophones (Mordecai Richler) très connus, fait partie de l'imaginaire montréalais. De quartier populaire qu'il était, le Plateau est considéré aujourd'hui comme l'un des quartiers *branchés* de l'Amérique du Nord.



Source: *Hôtel Dieu. Montréal*, sans date <http://www.bnquebec.ca>, Collection cartes postales, CP2842

Entre 1859 et 1861, les Hospitalières de Saint-Joseph font construire leur nouvel Hôtel-Dieu sur l'avenue des Pins. Le territoire environnant est alors inoccupé. L'Hôtel-Dieu est la plus ancienne institution hospitalière de Montréal. Elle date de la fondation de Ville-Marie.



Source: *Mount Royal Ave., near Papineau, looking East. Montreal, Canada*, sans date. <http://www.bnquebec.ca> CP5116

Cette photo illustre bien les activités commerciales multiples de l'avenue du Mont-Royal. Dès 1904, le tramway n° 7 la dessert entre la rue D'Iberville et l'avenue du Parc.



PINSONEAULT, A.-R. *Atlas of the Island of Montreal and Ile Bizard*, 1907, BNQ-M Cote: G 1144 M65G475 P5 1907 CAR

La trame urbaine orthogonale de la fin du XIX^e siècle s'accommode du sinueux chemin des Carrières, qui date du XVIII^e siècle (aujourd'hui Berri et Gilford jusqu'à l'avenue Mont-Royal).

3.

ÉVALUATION DU PATRIMOINE URBAIN

3.1 Mise en situation

L'analyse du patrimoine urbain qui suit fait largement usage des renseignements fournis par la firme Patri-Arch Patrimoine et Architecture dans le cadre d'une étude typomorphologique du territoire commandée par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal en 2003-2004. Les références exactes de ces documents figurent dans la bibliographie.

La présente analyse du patrimoine urbain, réalisée aux fins du Plan d'urbanisme, a mené à la qualification de la quasi-totalité du territoire de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal. Seules les franges nord et nord-est, au développement plus récent et comprenant plusieurs friches industrielles sujettes à une requalification, ne présentent pas d'intérêt patrimonial proprement dit.

Le patrimoine urbain du Plateau-Mont-Royal s'est constitué au rythme des principales phases de développement du territoire décrites ci-après.

Jusqu'à la première moitié du XIX^e siècle, la structure territoriale prend place. En plus du tracé fondateur qu'est le chemin Saint-Laurent se dessinent le chemin de la côte Saint-Louis, le chemin de la côte de la Visitation, le chemin des Carrières, la rue Sherbrooke et l'avenue du Mont-Royal (aussi nommée chemin des Tanneries). Ces voies de circulation deviendront rapidement les moteurs du développement du territoire.

Par ailleurs, le parcellaire agricole du Plateau subit plusieurs modifications qui se traduisent principalement par les divisions et les regroupements des terres. Ainsi se créent les grandes propriétés de membres influents de la société montréalaise. Cela facilite aussi le développement des grands lotissements homogènes qui donnent au paysage bâti du Plateau-Mont-Royal son caractère distinctif (Patri-Arch).

L'artisanat et l'exploitation des carrières amèneront plus de résidents sur le territoire du Plateau-Mont-Royal que l'activité agricole. Il ne reste aucun immeuble témoin de cette époque de développement concentrée autour de l'ancienne tannerie des Bélair, à l'intersection des avenues du Mont-Royal et Henri-Julien, et le long du chemin des Carrières. Il faut toutefois mentionner que le tracé du chemin des Carrières, qui contraste dans la trame urbaine actuelle, a généré un bâti très particulier sur le territoire du Plateau. De plus, ce tracé témoigne d'un moment de vie urbaine unique à Montréal. En conséquence, son importance patrimoniale se mesure à l'échelle de l'île.

La période allant de la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'à 1880 correspond à la formation des villages. C'est la première période de développement résidentiel du territoire. On retrouve encore aujourd'hui quelques immeubles qui rappellent les divers types de lotissement. Les lots des uns se développent lentement et individuellement, ceux des autres se développent plus rapidement et font parfois l'objet d'une planification organisée. On remarque que c'est en général la construction d'églises, telles que Saint-Jean-Baptiste, Saint-Louis, Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End (celles-ci étant souvent accompagnées d'immeubles institutionnels), qui préside à la formation du noyau des villages et garantit leur développement immobilier. Dans le cas du village De Lorimier, c'est aussi le projet de construction d'une église qui, bien qu'abandonné par la suite, stimula le développement plus tardif de cette portion du territoire.

Le type architectural dominant de cette époque est la maison unifamiliale détachée, souvent construite en bordure de rue. Il n'en subsiste que très peu d'exemples. L'ancien secteur du village des Carrières recèle encore, pour sa part, quelques rares maisons d'ouvriers.

L'époque 1880-1914 constitue l'âge d'or du développement du Plateau-Mont-Royal. Elle donne lieu à des booms de construction résidentielle sans précédent. Le développement homogène du territoire est princi-

palement dû à deux causes : l'adoption de règlements municipaux régissant les dimensions des lots, la présence des ruelles, la marge de recul avant et les matériaux de revêtement, ainsi que le lotissement des grandes propriétés et des projets de développement mis en branle dans un contexte de forte spéculation immobilière.

Cette période marque aussi le territoire par la formation des grands parcs urbains (Mont-Royal, La Fontaine et le square Saint-Louis), lesquels incitent la bourgeoisie canadienne-française à s'établir sur leurs rives et dans leurs parages. Apparaissent alors les maisons unifamiliales de la bourgeoisie, des duplex destinés surtout à la population ouvrière et des triplex dont la forme typique se fixe à cette époque.

Dès 1914, une large portion du territoire est déjà construite et celui-ci se voit consolidé jusqu'aux environs de 1960. De nombreuses communautés ethniques s'y installent. Le Plateau continue à se construire, se reconstruire et se rénover.

Au cours des années 1960 à 1980, le territoire subit de profondes transformations. Le Plateau n'échappe pas aux projets de « rénovation urbaine » qui émergent à Montréal. L'un des plus notables est sans doute celui de Milton Park, où s'impose la construction de l'échangeur des Pins et d'un secteur d'habitation à haute densité. De larges pans du cadre bâti sont alors éradiqués. Ce mouvement est freiné par des groupes de citoyens qui se portent à la défense du patrimoine. L'histoire de Milton Park constitue un jalon important, à Montréal, dans l'éveil d'un intérêt pour le patrimoine, l'aménagement et la qualité de vie des quartiers, et dans l'organisation des mouvements associatifs voués à la sauvegarde du patrimoine.

Heureusement, un « retour à la ville » s'amorce dans les années 1980 et l'on voit graduellement se développer des approches d'interventions plus sensibles au patrimoine urbain du Plateau-Mont-Royal. Les caractéristiques du cadre bâti des anciens villages qui forment aujourd'hui les quartiers de l'arrondissement relèvent

souvent du détail de l'architecture et du paysage et demeurent fragiles, surtout dans un contexte de forte spéculation immobilière et de hausse des valeurs foncières des propriétés qui amènent des petites et des grandes transformations, des démolitions ainsi qu'une densification.

Parmi les immeubles et les sites possédant un statut patrimonial attribué en vertu de la *Loi sur les biens culturels du Québec*, mentionnons :

Monuments historiques cités

Maison Henriette-Moreau : 4100, avenue De Lorimier
Rialto Hall : 5711 à 5723, avenue du Parc
Regent Theatre : 5177, avenue du Parc
Maison Samuel-Burland : 3567, rue Saint-Urbain
Maisons Emmanuel Saint-Louis :
4107 à 4127, rue Saint-Denis
4109-4123, rue Saint-Denis
4125-4127, rue Saint-Denis

Monuments historiques classés

Église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement :
500A, avenue du Mont-Royal Est
Rialto Hall : 5711-5723, avenue du Parc
Maison Notman : 51, rue Sherbrooke Ouest
Maison Cytrynbaum : 75, rue Sherbrooke Ouest

Monument historique reconnu

Théâtre des Variétés (La Tulipe) :
4530, avenue Papineau

Site du patrimoine

Église Saint-Jean-Baptiste

Arrondissement historique et naturel du mont Royal

De plus, il convient de mentionner l'attribution récente du statut d'arrondissement historique national au boulevard Saint-Laurent par le gouvernement fédéral.

3.2 Résultat de l'analyse

3.2.1 Les tracés fondateurs d'intérêt patrimonial

Deux chemins très anciens ont joué un rôle déterminant dans le développement de l'arrondissement : le chemin Saint-Laurent (qui devient plus tard le boulevard Saint-Laurent) a été tracé sous le Régime français pour relier la vieille ville à la côte Saint-Laurent, et le chemin des Carrières, toujours présent dans la trame urbaine. La portion de l'avenue du Mont-Royal entre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et l'avenue Henri-Julien revêt aussi une importance historique particulière – c'est l'ancien chemin des Tanneries, qui bifurque vers le nord à la hauteur de l'avenue Henri-Julien (l'ancienne tannerie des Bélair) pour devenir, dans le tracé de l'actuelle rue Gilford, le chemin des Carrières.

3.2.2 Le cadre bâti d'intérêt patrimonial

A. Les secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle

25.E.1 AVENUE DU PARC

L'avenue du Parc figure sur la carte du Fortifications Survey of Montreal de 1866. De chemin agricole elle devient, au début du XX^e siècle, l'une des principales voies de communication vers le nord du territoire. À la fin du XX^e siècle, c'est la principale voie d'accès au parc du Mont-Royal. Les terrains qui la bordent sont lotis et construits entre 1880 et 1890.

Au sud de l'avenue du Mont-Royal, l'avenue du Parc est très hétérogène et recèle quantité d'immeubles en rupture avec le cadre bâti. On constate aussi l'utilisation d'un petit gabarit pour les immeubles de remplacement, de nombreuses modifications à l'architecture (en raison de sa vocation commerciale) et la présence de vastes espaces de stationnement. Les principaux types architecturaux sont le triplex contigu, l'immeuble d'appartements et l'immeuble commercial en brique ou en pierre avec un toit plat et un rez-de-chaussée commercial. Contigus, ils sont souvent implantés avec une marge avant et possèdent un escalier droit donnant accès aux logements des étages supérieurs. La prédominance des immeubles d'appartements sur l'avenue du Parc est remarquable et certains sont d'une grande qualité. À ce titre, mentionnons les appartements King George (5352), Otway (5415), Valmont, Excelsior, Chelsea et Fairmount Court. D'autres édifices publics sont aussi dignes de mention : le Rialto Hall, monument historique classé (5711 à 5723), le Regent Theatre (5117) et la Bibliothèque municipale du Mile-End, installée dans une ancienne église.



25.E.1 Appartements King George, 5352, avenue du Parc



25.E.1 Bibliothèque du Mile End, 5434, avenue du Parc



25.E.1 Rialto Hall, 5711 à 5723, avenue du Parc



25.E.2 Édifice Préfontaine, 3628 à 3658, boulevard Saint-Laurent



25.E.2 Bain Schubert, 3950, boulevard Saint-Laurent



25.E.2 Cooper Building, 3977 à 3985, boulevard Saint-Laurent

25.E.2 BOULEVARD SAINT-LAURENT

Historiquement, le boulevard Saint-Laurent est le lieu d'implantation de plusieurs commerces et industries. Lorsqu'il est ouvert, entre 1700 et 1717, le chemin Saint-Laurent est le seul à traverser le territoire du sud au nord. Le transit est sa première fonction. Celle-ci prend de l'ampleur avec le développement des villages ouvriers, qui stimule le développement commercial de la portion du boulevard au sud de l'avenue du Mont-Royal. La mise en service du tramway, en 1864, favorise le développement de la partie nord et le développement résidentiel des terres adjacentes. Cela renforce la présence commerciale et industrielle sur le boulevard.

De nombreuses transformations et substitutions des bâtiments du boulevard Saint-Laurent ont mené à la formation d'un ensemble architectural hétérogène où les bâtiments anciens et plus récents se côtoient. Règle générale, la construction sur le boulevard Saint-Laurent ne s'est jamais produite sur un lotissement planifié, ce qui explique la variabilité des dimensions des lots. Les bâtiments sont pour la plupart des immeubles à usages mixtes avec rez-de-chaussée commercial et bureaux caractérisés par une implantation sans marge de recul avant. Lorsqu'il traverse le noyau villageois de Saint-Louis du Mile End, le boulevard Saint-Laurent rassemble sur ses rives l'ancien hôtel de ville de Saint-Louis du Mile End et son poste d'incendie, l'ancienne Merchant's Bank of Canada, l'église Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End et son presbytère et l'ancienne maison des Sœurs de la Providence. Cet ensemble exceptionnel est mis en valeur par le parc Lahaie.

Pour illustrer la mixité des fonctions et des styles des bâtiments du boulevard Saint-Laurent, soulignons la présence de quelques édifices remarquables : l'édifice Préfontaine (3628 à 3658), le Baxter Block (3660 à 3712), l'édifice de la City House Furnishing (4236-4238), l'ancienne Dominion Bank (3590), l'édifice de la Scotland Dress avec sa façade de terra cotta émail-

lée (4239), le Bain Schubert, bel exemple d'immeuble municipal d'influence Art déco (3950), l'édifice Pauzé (4232-4234) et l'ancienne Banque de Montréal, qui fut longtemps l'hôtel des Encans (4521). Plusieurs édifices en hauteur dominant aussi le cadre bâti, dont le Cooper Building, d'influence Art déco (3977 à 3985), et le Vineberg Building (4040 à 4060), qui rappelle l'influence de l'École de Chicago.

La population issue des grandes vagues d'immigration successives à Montréal s'est traditionnellement installée aux abords du boulevard Saint-Laurent. Le caractère multiethnique de la *Main* se traduit subtilement dans le paysage urbain. Il y règne toujours une atmosphère distincte, propice aux échanges et aux métissages culturels qui enrichissent la qualité de la vie urbaine.

En 2001, le gouvernement fédéral reconnaît les valeurs patrimoniales culturelles du boulevard Saint-Laurent en accordant le statut *d'arrondissement historique national* à ce « couloir de pénétration privilégié des immigrants ». Pour la première fois au Canada, ce sont les aspects intangibles du patrimoine qui sont célébrés par l'attribution de ce statut.



25.E.3 Ancienne Institution des Sourdes-Muettes, 3725, rue Saint-Denis



25.E.3 Maison Emmanuel-Saint-Louis, 4105 à 4127, rue Saint-Denis



25.E.3 École nationale de théâtre, ancienne Cour juvénile, 5030, Saint-Denis

25.E.3 RUE SAINT-DENIS

La partie la plus ancienne de la rue Saint-Denis, entre les rues Roy et Sherbrooke, est lotie entre les années 1834 et 1846. Elle se développe surtout à partir de 1883 par suite de l'implantation de la ligne de tramway, qui stimule le développement du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Au tournant du siècle, la bourgeoisie canadienne-française s'installe sur la partie sud de la rue Saint-Denis et y fait construire des demeures de prestige. Bien que sa vocation actuelle soit presque exclusivement commerciale, on y retrouve toujours des bâtiments institutionnels importants, tels que l'Institution des Sourdes-Muettes (3725) et, beaucoup plus récente, l'École de l'automobile avec sa mosaïque colorée, un rare exemple à la fois du patrimoine moderne du Plateau et de l'intégration des arts à l'architecture (3744).

La rue Saint-Denis traverse deux anciennes municipalités : Saint-Jean-Baptiste et Saint-Louis du Mile End. À l'extrémité nord du secteur, à proximité du boulevard Saint-Joseph, on remarque un autre immeuble institutionnel de grand intérêt, l'ancienne Cour juvénile, qui abrite aujourd'hui l'École nationale de théâtre du Canada.

Le paysage urbain de la rue Saint-Denis est relativement homogène, avec, le plus souvent, des triplex de trois étages à vocation mixte ou à vocation strictement commerciale, contigus, implantés avec une marge de recul avant. En brique ou en pierre, à toit plat avec fausse mansarde, couronnements et autres détails architecturaux, ces immeubles ont généralement des escaliers extérieurs et leur hauteur est variable. Quelques facteurs brisent toutefois cette homogénéité : les multiples et fréquentes transformations des rez-de-chaussée des immeubles dues à l'importance de l'activité commerciale de la rue Saint-Denis, de même que des insertions en rupture avec le cadre

bâti, dont la plus remarquable est sans nul doute l'Institut d'hôtellerie, à proximité du square Saint-Louis. Les terrains vacants qui servent de stationnements autour de l'Institution des Sourdes-Muettes déstructurent aussi grandement ce secteur exceptionnel.

Relevons la présence, rue Saint-Denis, des maisons Emmanuel Saint-Louis (4105 à 4127), monuments historiques cités. La rue Saint-Denis comprend peu d'édifices religieux et il est intéressant de mentionner, à cet égard, le Sanctuaire du Rosaire et de Saint-Jude et son presbytère (respectivement 3990 et 3980) et la Montreal Chinese Alliance Church (405, rue Marie-Anne). On y trouve aussi, entre autres, les immeubles d'appartements Ville-Marie (4360) et Laurette (3950), dont l'architecture est inspirée par le mouvement moderne.

25.E.4 RUE SAINT-HUBERT

La proximité du square Saint-Louis et du parc La Fontaine facilite la construction, de 1905 à 1914, entre la rue Sherbrooke et l'avenue du Mont-Royal, de demeures bourgeoises remarquables. On y trouve surtout des triplex en pierre de trois étages avec un escalier extérieur dans une marge avant souvent aménagée, d'une architecture de grande qualité, aux compositions et au décor élaborés. On y trouve aussi des maisons unifamiliales isolées ou contiguës de grande qualité. Ce secteur a connu peu de transformations au fil des ans. La végétation mature de la rue Saint-Hubert met en valeur cet ensemble d'une grande cohérence.

Parmi les immeubles remarquables de ce secteur, mentionnons la maison John-Millen, la maison Céline-Beauchamp et, à l'intersection de l'avenue du Mont-Royal et de la rue Saint-Hubert, l'ensemble Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement, monument historique classé.

25.E.5 AVENUE DE LORIMIER

L'avenue De Lorimier, à vocation surtout résidentielle, est l'une des artères principales du village De Lorimier. Règle générale, entre la rue Sherbrooke et l'avenue du Mont-Royal, son paysage urbain est relativement homogène, avec un parcellaire et des marges de recul assez régulières. Le type architectural dominant du secteur est le « plex » en brique de trois étages. La condition du bâti est variable, mais l'imposant couvert végétal harmonise grandement l'ensemble.

Notons la présence, dans ce secteur, de la maison Henriette-Moreau (4100), un monument historique cité

25.E.6 AVENUE LAURIER

C'est entre 1907 et le début de la crise économique de 1929 que se développe cette artère importante et que s'affirme relativement lentement sa vocation commerciale. Une grande variété d'immeubles se sont implantés dans ce secteur : contigu multifamilial ou mixte de deux, trois ou six logements sans marge de recul, en brique, à toit plat, avec couronnements, escaliers extérieurs et rez-de-chaussée commercial souvent modifié; immeuble industriel tel que l'ancienne pâtisserie Stuart (235); maison unifamiliale d'inspiration victorienne au décor élaboré, etc. Le secteur à l'est du boulevard Saint-Laurent présente une moins grande homogénéité.

25.E.7 BOULEVARD SAINT-JOSEPH

Le boulevard Saint-Joseph fut le premier grand boulevard urbain de Montréal, avec son terre-plein planté de 28 pieds de largeur aménagé en 1901 dans la foulée du courant hygiéniste d'embellissement des villes. En 1962, le terre-plein est rétréci pour augmenter le nombre de voies de circulation automobile.

Le boulevard Saint-Joseph constitue une unité de paysage très homogène tout le long de son parcours, qui traverse l'arrondissement d'est en ouest. Sa trame urbaine est planifiée, avec ses lots réguliers et ses îlots formés par les rues nord-sud et fermés par un bâti continu le long du boulevard. On y trouve des suites de « plex » en brique relativement semblables, souvent construits en série avec des éléments de décor soignés. Il y a lieu de souligner la grande diversité de types architecturaux du boulevard Saint-Joseph; les gabarits, les marges de recul avant et les matériaux de revêtement diversifiés contribuent à la richesse du cadre bâti, lequel est rehaussé par des alignements d'arbres matures. Maisons unifamiliales, immeubles d'appartements et édifices institutionnels s'y côtoient. Mentionnons particulièrement l'ancienne école de l'Enfant-Jésus (102 Est), l'église Saint-Pierre-Claver et son presbytère (2000 Est), l'église Saint-Stanislas-de-Kostka (1350 Est), l'Église orthodoxe (750 Est), l'ancienne Académie du Boulevard (155 Est) et les écoles Cardinal Newman High School (4835 Est), Paul-Bruchési (1310 Est), Saint-Pierre-Claver (2110 Est) et des Saints-Anges (1351-61 Est). Le caractère prestigieux du boulevard Saint-Joseph s'affirme surtout à l'est de la rue Resther, où les immeubles d'appartements de trois ou quatre étages sont le type architectural dominant.



25.E.7 Boulevard Saint-Joseph est



25.E.7 Ancienne école de l'Enfant-Jésus, 120, boulevard Saint-Joseph Est



25.E.7 Église Saint-Pierre-Claver, 2000, boulevard Saint-Joseph Est

25.E.8 AVENUE DU MONT-ROYAL

À vocation essentiellement commerciale, l'avenue du Mont-Royal est l'une des artères principales de l'arrondissement, qu'elle traverse d'est en ouest. La portion entre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et l'avenue Henri-Julien revêt une importance historique particulière. C'est l'ancien chemin des Tanneries, qui bifurque vers le nord à la hauteur de l'avenue Henri-Julien (l'ancienne tannerie des Bélair) pour devenir, dans le tracé de l'actuelle rue Gilford, le chemin des Carrières. Le prolongement de l'avenue s'est effectué à la fin du XIX^e siècle. À l'époque, on y trouve peu d'immeubles et la plupart des maisons comportent une vocation commerciale. Cette vocation perdue tout au long de son développement. Contrairement au boulevard Saint-Laurent, les commerces ne sont pas situés dans des édifices essentiellement commerciaux.

Le paysage urbain de l'avenue du Mont-Royal est très varié. Sa trame urbaine est issue d'un parcellaire irrégulier résultant d'un lotissement plus ou moins systématique par endroits et sur lequel s'est installée une grande variété de types architecturaux de style et de matériaux divers. Règle générale, les bâtiments sont implantés en bordure de rue. On trouve des immeubles résidentiels uni- ou multifamiliaux de deux ou trois étages avec rez-de-chaussée commercial, des commerces, des banques et des édifices institutionnels.

L'activité commerciale de l'avenue du Mont-Royal a toujours amené de nombreuses transformations et substitutions des bâtiments existants dont la qualité de l'architecture et la condition sont variables. Cela confère à l'avenue son caractère informel et décontracté très prisé par les habitants du quartier. Les percées visuelles sur le mont Royal et sur le stade olympique sont aussi à souligner.

Mentionnons la présence du noyau institutionnel formé par l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement, classée monument historique (500-530 Est) et par la maison des Pères du Très-Saint-Sacrement et le monastère du même nom transformé en résidence

pour personnes âgées (465 Est). Ils forment un bel ensemble jouxtant la station de métro Mont-Royal, accessible par la place Gérald-Godin récemment aménagée. On trouve aussi dans ce secteur plusieurs édifices remarquables, tels que l'immeuble d'appartements Carrière (115-119 Ouest), l'ancienne Banque Canadienne nationale (1450 Est), l'édifice Mont-Royal (305 Est), d'inspiration Art déco, et le Mortimer Davis Building de la Young Men's Hebrew Association (265 Ouest). La partie a) du secteur est située à l'intérieur de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal.



25.E.8 Maison des Pères du Très-Saint-Sacrement, 500 à 530, avenue du Mont-Royal



25.E.8 Avenue du Mont-Royal

25.E.9 RUE RACHEL

Ce tronçon de la rue Rachel relie deux pôles importants de l'arrondissement : le site du patrimoine de l'église Saint-Jean-Baptiste et le parc La Fontaine. Le site du patrimoine est le cœur institutionnel du village Saint-Jean-Baptiste. Il comprend l'église, l'ancienne Académie Marie-Rose (Collège Rachel) et l'ancien Hospice Auclair. À proximité du parc La Fontaine se trouve le poste d'incendie n° 16 (1041). La rue Rachel traverse sur son parcours deux artères majeures : les rues Saint-Denis et Saint-Hubert décrites précédemment. Le cadre bâti du secteur est passablement hétérogène. Le gabarit des immeubles est variable et la fonction commerciale de la rue suscite de fréquentes modifications à l'architecture. La rue Rachel est très prisée par les habitants du quartier pour son caractère informel. Elle offre aussi une magnifique percée visuelle sur le monument à Sir-George-Étienne-Cartier au pied de la montagne.

25.E.10 AVENUE DULUTH

L'avenue Duluth offre un paysage urbain relativement homogène. Sur un parcellaire hétérogène se sont installés plusieurs bâtiments typiques des rues de l'ancien village : un habitat à cheval entre la maison de faubourg (dont il ne reste que peu d'exemples) et l'habitation codifiée consécutive à l'adoption de la réglementation sur la construction dans les années 1880 (surtout le duplex en brique à deux étages). La commercialisation importante des rez-de-chaussée ajoute à cette hétérogénéité. Une atmosphère de village est toutefois encore perceptible sur l'avenue Duluth. Elle est principalement due à l'étroitesse de la rue et au réaménagement des trottoirs pour ralentir la circulation. L'échelle et la diversité du bâti lui confèrent aussi un caractère informel rehaussé par la présence des communautés culturelles, laquelle est souvent perceptible sur les façades colorées et dans l'affichage des menus des restaurants qui ont fait la popularité de l'avenue Duluth.

25.E.11 RUE SHERBROOKE

À la fin du XIX^e siècle, la haute bourgeoisie élit domicile sur la rue Sherbrooke et en fait une rue de prestige. On y retrouve une grande variété de types architecturaux – résidences de la haute bourgeoisie, immeubles de logements et maisons unifamiliales contiguës. Dans les années 1960-1970, le secteur fait l'objet d'une forte densification qui permet l'implantation de grands projets de construction, principalement des immeubles de bureaux ou résidentiels en hauteur.

La rue Sherbrooke présente un cadre bâti très hétérogène, en partie attribuable à un parcellaire où les îlots nord-sud amènent des variations dans l'orientation des bâtiments par rapport à la rue. La rue Sherbrooke comprend aussi plusieurs immeubles de grand gabarit. Quelques résidences bourgeoises de la fin du XIX^e siècle s'y retrouvent, telles que les maisons Notman, monument historique classé (51 Ouest) auquel est attaché l'hospice St. Margaret ainsi que les maisons Alphonse-Lapierre (825 Est), Joseph-Hercule-Dansereau (901 Est), Séraphin-Saint-Onge (543 Est), Isaïe-Préfontaine (839 Est) et Cytrynbaum (75-81 Ouest), monument historique classé. On y trouve aussi des immeubles institutionnels de prestige, tels le Royal Victoria College sur le campus de l'Université McGill et l'ancienne Commercial and Technical High School, qui devient l'École des beaux-arts, à l'angle de la rue Saint-Urbain.

La petite portion de la rue Sherbrooke située entre l'avenue Papineau et la rue Hogan demeure la plus cohérente avec ses immeubles d'appartements de trois ou quatre étages. Son développement a été amorcé plus tardivement, en même temps que celui du village De Lorimier. Elle a été épargnée de la pression de la densification du centre-ville à l'ouest du parc La Fontaine. La partie a) du secteur est située à l'intérieur de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal.



25.E.11 Maison Notman, 51, rue Sherbrooke Ouest



25.E.11 Ancienne Commercial and Technical High School, 125, rue Sherbrooke Ouest



25.E.11 Maison Cytrynbaum, 75 à 81, rue Sherbrooke Ouest

25.E.12 MONT SAINTE-FAMILLE

Les principales composantes de ce secteur sont la rue et le parc Jeanne-Mance, l'Hôtel-Dieu et le quartier Milton Park. La partie a) du secteur est située à l'intérieur de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal.

Le territoire du parc Jeanne-Mance faisait autrefois partie des terrains de l'Hôtel-Dieu, que le gouvernement achète aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph en 1870 pour y tenir l'Exposition provinciale d'agriculture, événement très couru à l'époque. Aujourd'hui, ce parc municipal sert d'écrin à l'avenue de l'Esplanade, qui se développe entre les années 1900 et 1920 et qui est d'une homogénéité remarquable. On y retrouve majoritairement des « plex » et des maisons unifamiliales de deux, trois ou quatre étages. L'utilisation de la pierre comme matériau de revêtement pour ces architectures souvent raffinées est généralisée.

L'ensemble constitué du complexe de l'Hôtel-Dieu et de la rue Saint-Urbain entre les avenues Duluth et des Pins fait partie des terrains dits du « Mont Sainte-Famille ». Ces terrains ont été cédés en 1730 aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, qui y déménagent en 1859 l'Hôtel-Dieu de Montréal (alors situé dans le Vieux-Montréal). Parmi les édifices conçus par l'architecte Victor Bourgeau, on peut toujours admirer la chapelle, l'hôpital et la maison mère des sœurs. Le complexe en forme de E est construit sur un plateau à distance de la rue Sherbrooke. Dès la fin du XIX^e siècle, en raison du lotissement graduel des terres de l'Hôtel-Dieu et du développement de la ville, le tissu urbain se densifie aux abords sud et est de l'hôpital. Le grand complexe intègre toujours des jardins et un grand verger protégés par un muret de pierre qui longe l'avenue du Parc vers le nord. Le contact avec les paysages naturels de la montagne est conservé au nord et à l'ouest. Les portions est et sud-est du site (intersection rue Saint-Urbain et avenue des Pins) sont toutefois déstructurées par l'aménagement des stationnements près des édifices.

Le quartier Milton Park entre l'avenue des Pins et la rue Sherbrooke a connu de nombreuses phases d'édification encore perceptibles. Ce secteur est aujourd'hui majoritairement résidentiel. Le type architectural dominant est le bâtiment uni- ou bifamilial contigu en pierre grise ou en grès rouge au décor souvent élaboré, construit entre 1875 et 1900 et subdivisé ultérieurement en deux logements ou plus. L'effet d'ensemble de plusieurs séries de maisons de grand intérêt architectural – rues Prince-Arthur, Hutchison, Jeanne-Mance, Sainte-Famille et avenue du Parc – est une caractéristique importante de ce secteur.

Dans Milton Park, le campus de l'Université McGill possède un parc immobilier d'une très grande qualité architecturale. Règle générale, Milton Park a conservé une très forte homogénéité malgré le grand nombre d'immeubles d'habitation en hauteur construits de la fin des années 1960 au début des années 1970. L'exemple le plus marquant de rupture de la trame urbaine est sans doute le complexe immobilier La Cité, à l'intersection des rues Prince-Arthur et Jeanne-Mance. Les grands travaux d'infrastructure (dont fait partie l'échangeur des Pins) réalisés dans les mêmes années ont lourdement affecté l'intégrité de la trame urbaine du secteur. En conséquence, le cadre bâti de l'avenue des Pins s'en trouve fortement déstructuré.

Le quartier est majoritairement résidentiel mais il importe de souligner le caractère institutionnel de prestige et les styles architecturaux variés de la rue University. Par ailleurs, le secteur comprend des grandes artères commerciales telles que l'avenue du Parc et la rue Saint-Urbain, qui ont leur lot de bâtiments commerciaux et institutionnels.

La présence de plusieurs immeubles remarquables est à souligner. On trouve, avenue du Parc, l'église Notre-Dame-de-la-Salette, bel exemple d'architecture moderne avec sa mosaïque colorée (3535), et l'ancienne église First Presbyterian (315); rue Jeanne-Mance, la St. John Lutheran Church (3594); rue Saint-Urbain, la maison Samuel-Burland, monument historique cité (3567), l'atelier de l'architecte Ernest Cormier (3450A) et le Montreal Maternity Hospital (3570-90).



25.E.12 L'Hôtel-Dieu vu de la rue Sainte-Famille



25.E.12 Avenue de l'Esplanade



25.E.12 Rue Jeanne-Mance



25.E.12 Studio Ernest Cormier, 3450A, rue Saint-Urbain

25.E.13 SQUARE SAINT-LOUIS

Entre Milton Park (25.E.12) et le parc La Fontaine (25.E.14), ce secteur qui traverse la rue Saint-Denis (25.E.3) comprend le square Saint-Louis et le cadre bâti présent sur ses rives ainsi que celui des rues avoisinantes.

Le développement du secteur est intimement lié au terrain du réservoir de la Côte-à-Baron, aujourd'hui le square Saint-Louis. En 1842, la Ville de Montréal acquiert le terrain pour y construire ledit réservoir. Une entente est alors prise sur le développement du site et des terrains adjacents. En 1852, le réservoir est désaffecté et en 1876, on procède au réaménagement du site en espace public. Un développement de prestige y prend place. Avec l'aménagement du parc La Fontaine (1888) et de la rue Cherrier qui permet de relier le parc au square Saint-Louis, c'est une suite d'espaces verts et d'habitations de qualité qui est mise en place, au carrefour des rues de prestige que sont Saint-Denis, Saint-Hubert et Sherbrooke. La bourgeoisie canadienne-française s'installe dans de grandes maisons en pierre – le plus souvent unifamiliales – et au décor éclectique dans le goût victorien.

Plusieurs des personnalités qui ont marqué le milieu culturel montréalais y résident ou y ont résidé : les Albert Lozeau, Émile Nelligan, Gérald Godin, Gaston Miron et Gilles Carle, pour ne mentionner que ceux-là. La reconnaissance du lieu comme foyer de la culture canadienne-française est bien marquée par la présence du monument au poète Octave Crémazie, œuvre du sculpteur Louis-Philippe Hébert, érigé en 1906 face à la rue Saint-Denis. Au centre du square Saint-Louis, on trouve la grande fontaine de fonte de fer commandée par catalogue à la Motts Iron Works de New York à la fin du XIX^e siècle (semblable à celle de l'ancien square Viger aujourd'hui disparue). L'aménagement d'origine en square anglais a perdu plusieurs de ses caractéristiques au fil du temps, mais la végétation mature, la vespasienne transformée en marché aux fleurs, la fontaine et le monument en font un espace emblématique de Montréal fréquenté en toutes saisons.

Le cadre bâti du square Saint-Louis et celui des rues résidentielles avoisinantes et, par extension, celui des rues Cherrier et Saint-André, est probablement le plus cossu de l'arrondissement. Il est remarquable par la qualité esthétique des bâtiments, la qualité des matériaux et la grande homogénéité architecturale. Son tissu urbain au parcellaire diversifié accueille surtout des maisons unifamiliales et des « plex » le plus souvent à deux ou trois étages, avec des revêtements en pierre et des éléments ornementaux colorés en bois et(ou) en métal, des toits plats ou avec des mansardes ou des fausses mansardes revêtues d'ardoise, des saillies et autres attributs modulant la composition volumétrique des façades implantées en recul de la rue, avec de grands escaliers aux mains-courantes ornementées en fer forgé et des espaces paysagés protégés par des clôtures basses. Le couvert végétal de ce secteur est important et ajoute à son caractère pittoresque. Quelques intrusions dans le paysage urbain viennent toutefois miner la cohérence du secteur : la construction d'édifices en hauteur tels que l'Institut d'hôtellerie, des immeubles de logements et un viaduc en tranchée à l'intersection des rues Berri et Sherbrooke ont complètement déstructuré une partie de ce secteur.

Outre les bâtiments institutionnels des secteurs 25.E.3 et 25.E.4, mentionnons, rue Cherrier, l'ancienne Palestre nationale (840) et l'École Cherrier (811). L'église Saint-Louis-de-France, rue Berri (3747), est quant à elle une digne représentante de l'architecture religieuse du secteur.



25.E.13 Square Saint-Louis



25.E.13 Square Saint-Louis



25.E.13 École Cherrier, 811, rue Cherrier

25.E.14 PARC LA FONTAINE

Ce secteur comprend le parc La Fontaine et le cadre bâti sur ses rives. Occupé par l'ancienne ferme Logan et soustrait au développement immobilier depuis la première moitié du XIX^e siècle, le terrain est acheté par le gouvernement fédéral en 1845 pour en faire un champ de pratique militaire. À partir de 1874, il est loué à la Ville de Montréal qui l'utilisera pour des fonctions variées pendant 21 ans. Il est finalement cédé à la Ville en 1888 à la condition qu'elle le transforme en parc. Le parc La Fontaine reçoit son appellation en 1901. L'aménagement pittoresque du site, avec ses étangs et ses bâtiments d'inspiration Art déco, ainsi que son patrimoine commémoratif et d'art public ancien et contemporain (œuvres des sculpteurs Louis-Philippe Hébert, Henri Hébert, Alfred Laliberté, Michel Goulet, Olivier Debré et, juste en face, dans le parc Marcellin-Graveline, Daniel Buren), rehaussent le prestige de ce lieu unique à Montréal.

Au pourtour du parc, la rue La Fontaine présente un ensemble homogène de demeures bourgeoises d'inspiration victorienne construites dans la dernière décennie du XIX^e siècle. Le bâti de l'avenue Papineau, ponctué d'édifices de logements en hauteur, est plus hétérogène.

25.E.15 PARC BALDWIN

Le secteur comprend l'ancien champ de course devenu le parc Baldwin ainsi que ses abords. Il a été développé après la Première Guerre mondiale et présente une homogénéité relative. On y trouve surtout de petits immeubles d'appartements en brique de trois ou quatre étages érigés dans les années 1930-1940.

B. Les secteurs de valeur patrimoniale intéressante

25.I.1 SAINT-JEAN-BAPTISTE

Au début du XIX^e siècle, ce territoire appartient à quelques grands propriétaires terriens. Leurs terres agricoles se terminent au nord avec l'avenue du Mont-Royal, l'ancien chemin des Tanneries. L'essor industriel du secteur, principalement voué à l'exploitation des carrières et des tanneries, stimule la construction de maisons destinées aux ouvriers et aux résidents. Les lots se construisent individuellement jusqu'à ce que le développement spéculatif du territoire prenne son essor, à la fin du XIX^e siècle. Les bases d'une réglementation municipale touchant l'organisation des îlots, les marges de recul et le choix des matériaux de revêtement des immeubles prennent place au même moment. Le logement de type « plex », avec toutes ses variantes, s'impose comme type architectural dominant. Au premier quart du XX^e siècle, pratiquement tout le territoire est construit. Le triplex montréalais type y est bien installé.

La longue période de développement de ce secteur se traduit dans sa trame urbaine et dans son architecture, qui témoignent de la complexité de l'évolution de l'habitat urbain de l'arrondissement au XIX^e siècle. Le XX^e siècle voit la consolidation du territoire, la revitalisation des artères commerciales et la restauration des bâtiments.

Peu de témoins de l'époque de formation des villages ont survécu. On ne peut pointer que quelques maisons unifamiliales de faubourg implantées directement en bordure des trottoirs sur les rues De Bullion et Saint-Dominique et sur l'avenue Coloniale. Ces maisons ont conservé leurs caractéristiques dominantes mais ont été substantiellement modifiées. À l'ouest du boulevard Saint-Laurent, le boom de la construction résidentielle de la fin du XIX^e siècle accélère le développement des terrains. Le parcellaire

est planifié, mais le noyau institutionnel et industriel à proximité de l'avenue Duluth amène une apparence d'hétérogénéité. Le triplex est le type architectural dominant. Le plus souvent, il est implanté sans marge de recul avant.

À l'est du boulevard Saint-Laurent, il est intéressant de mentionner que le quadrilatère formé approximativement par les rues Saint-Dominique et Sherbrooke et les avenues de l'Hôtel-de-Ville et du Mont-Royal est le premier véritable projet de lotissement et l'un des plus anciens de l'arrondissement. S'y sont installés les travailleurs coupeurs de pierre, charpentiers, cordonniers, maçons et autres. Cette zone a toutefois subi, au fil du temps, de nombreuses transformations. Le parcellaire y est hétérogène. On y trouve des exemples de la plupart des types architecturaux qui ont marqué les différentes phases de développement de l'arrondissement. Règle générale, l'implantation se fait sans marge de recul avant. Les caractéristiques architecturales et urbaines de la partie sud de la zone rappellent celles du voisinage du square Saint-Louis.

Par ailleurs, la cession des terrains pour la construction de l'église Saint-Jean-Baptiste a suscité le développement d'un large secteur de part et d'autre de la rue Saint-Denis, délimité, en gros, par les avenues de l'Hôtel-de-Ville, des Pins et du Mont-Royal et la rue Berri. C'est aussi, avec la zone précédente, l'un des plus anciens lotissements de l'arrondissement. On y trouve un type d'habitat à cheval entre la maison de faubourg et l'habitation codifiée en vertu de la réglementation municipale des années 1880. Le type architectural dominant est le duplex de deux étages en brique ou en pierre implanté avec ou sans marge de recul (on remarque des triplex sur certaines rues). Cette zone possède une relative homogénéité. La présence des communautés culturelles est perceptible par les façades colorées des bâtiments. La commercialisation importante des rez-de-chaussée sur certaines rues est-ouest, telles la rue Rachel et l'avenue Duluth, a entraîné des modifications successives d'importance au bâti.

Au nord du parc La Fontaine, la zone comprise entre les rues Marquette, Saint-André et Rachel et l'avenue du Mont-Royal est l'un des plus grands lotissements homogènes de l'arrondissement. Il marque le début des lotissements normalisés de la fin du XIX^e siècle. Apparus entre 1880 et 1900, l'une des périodes les plus prolifiques pour l'industrie de la construction montréalaise, son parcellaire, son architecture et son paysage urbain sont encore aujourd'hui très uniformes. Le type architectural dominant est le duplex de deux étages avec ou sans marge de recul avant. Les bâtiments les plus récents sont des triplex implantés avec une marge de recul avant.



25.I.1 Ancienne Académie Marie-Rose, Collège Rachel, 310, rue Rachel Est



25.1.1 Avenue Henri-Julien



25.1.1 Église Saint-Jean-Baptiste, 309, rue Rachel Est



25.1.1 Rue Fabre



25.1.1 Ancien hospice Auclair, 311, rue Rachel Est



25.1.1 Rue Saint-Dominique

25.1.2 MILE END

L'ancienne municipalité Saint-Louis du Mile End a été incorporée en 1895 et annexée à Montréal en 1909. Règle générale, les dimensions des lots et le choix des types architecturaux y sont standardisés.

À l'ouest du boulevard Saint-Laurent, la rue Hutchison constitue une unité de paysage distincte et hautement homogène. Le type architectural dominant est le triplex en brique contigu implanté avec une marge de recul avant, d'une composition raffinée, avec un décor assez élaboré. Entre l'avenue du Mont-Royal et le boulevard Saint-Joseph, les anciens terrains de l'Exposition lotis au début du XX^e siècle arborent aujourd'hui un cadre bâti très homogène. Le type architectural dominant est le triplex de trois étages implanté avec une marge de recul qui permet la présence d'un escalier extérieur. La forme classique du triplex montréalais se fixe à cette époque, avec ses multiples variantes : escaliers et saillies en façade, décor plus ou moins élaboré, revêtement de pierre et(ou) de brique. On retrouve aussi, toujours à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, entre les rues Jeanne-Mance et Clark et entre les avenues Fairmount et Van Horne, une partie ancienne du secteur. Depuis son développement au début du XX^e siècle, ce secteur a subi peu de modifications. Sa grande homogénéité est due au développement standardisé des parcelles et au choix des types architecturaux et de l'ornementation. On y retrouve principalement des duplex en brique implantés avec une marge de recul avant. Les édifices institutionnels tels que l'école Édouard VII, sur l'avenue de l'Esplanade, et l'église St. Michael's and St. Anthony's, rue Saint-Urbain, sont particulièrement dignes de mention.

À l'est du boulevard Saint-Laurent, aux environs du noyau institutionnel de Saint-Louis du Mile End, le cadre bâti est très hétérogène. Bien qu'on y retrouve des « plex » construits en série sur certaines rues, les types architecturaux et les modes d'implantation sont extrêmement variés. Ils témoignent des grandes phases de développement du secteur, qui s'échelonnent sur plusieurs époques. Ce sont surtout les duplex et triplex à toit plat ou avec fausse mansarde, en brique ou en pierre et d'une composition plus ou moins élaborée, qui côtoient les immeubles d'appartements construits dans les années 1960-1970. Les immeubles, souvent construits en série, forment des unités de paysage assez homogènes malgré la variété typologique de l'ensemble.

La zone bordée approximativement par les rues Pontiac, Resther, Rivard, Gilford et l'avenue du Mont-Royal est remarquable par son tissu urbain portant les traces du passage du faubourg à celui des grands développements spéculatifs du Plateau. Ce tissu urbain est homogène et a pour type architectural dominant le duplex de deux étages implanté avec ou sans marge de recul avant.

La zone située grosso modo entre l'avenue Henri-Julien, les rues Rivard et Saint-Grégoire et l'avenue du Mont-Royal, est particulièrement digne de mention. Elle enferme le tracé de l'ancien chemin des Carrières, un parcours sinueux qui permet de rejoindre le chemin de la côte de la Visitation à partir de l'avenue du Mont-Royal et qui débute à l'intersection des avenues Henri-Julien et du Mont-Royal, sur l'emplacement de l'ancienne tannerie des Bélair. Ce chemin contraste avec la grille orthogonale des rues qui se développent à proximité au cours des années 1840-1850 pour accueillir la population ouvrière grandissante. D'une grande hétérogénéité, le secteur conserve une structure urbaine atypique dans le contexte du Plateau. Le cadre bâti y est particulièrement intéressant et rappelle par endroits l'ancienne atmosphère de faubourg, avec plusieurs édifices au plan triangulaire, tel celui à l'angle de la rue Gilford et de l'avenue Henri-Julien,

les anciens commerces et les maisons de faubourg. Jouxant ce secteur, le cadre bâti bordé par les rues Berri, Rivard, Saint-Grégoire et le boulevard Saint-Joseph est le cœur de l'ancien village qui accueille les travailleurs des carrières, lesquelles étant situées à l'emplacement actuel du parc Laurier. Malgré sa grande hétérogénéité, on y remarque toujours quelques maisons de faubourg datant du milieu du XIX^e siècle (le 483, rue Lagarde, et le 5280, rue Berri) et des types architecturaux diversifiés allant des maisons unifamiliales aux duplex, triplex et immeubles d'appartements avec une marge de recul avant variable. La très belle série de maisons en pierre en rangée avec fausses mansardes d'ardoise avec lucarnes, galeries et décor élaboré des 4668-4698, rue de Grand-Pré, érigées en 1895, est particulièrement digne d'intérêt. Mentionnons finalement la présence, à l'extrémité nord du secteur, du monastère des Carmélites.

La zone située approximativement entre les rues Jeanne-Mance et Clark et les avenues Fairmount et Van Horne représente une grande partie du territoire de l'ancienne municipalité de Saint-Louis du Mile End. Depuis son développement, au début du XX^e siècle, ce secteur a subi peu de modifications. Sa grande homogénéité est due au développement standardisé du cadre bâti, tant dans les dimensions des parcelles que dans le choix des types architecturaux et de leur ornementation. Le type architectural dominant est le duplex en brique de trois étages implanté avec une marge de recul. Mentionnons la présence, dans ce secteur, de l'école Édouard VII (avenue de l'Esplanade), de l'église St. Michael's and St. Anthony's (rue Saint-Urbain) et de l'ancienne synagogue aujourd'hui occupée par l'Evangelical Pentecostal Church (également sur la rue Saint-Urbain).



25.1.2 Église Saint-Enfant-Jésus-du-Mile End, 5037 à 5039, rue Saint-Dominique



25.1.2 Rue Hutchison



25.1.2 Bain Saint-Michel, 5300, rue Saint-Dominique



25.1.2 483, rue Lagarde



25.1.2 361, rue Gilford



25.1.2 Église Saint-Michael The Archangel, 5580, rue Saint-Urbain

25.1.3 DE LORIMIER

Le secteur De Lorimier a connu un développement plus tardif que le reste du territoire de l'arrondissement. Il prend son essor avec le boom de la construction de 1907 à 1914, ralentit durant la guerre et se consolide par la suite, subissant assez peu de transformations. Son développement rapide entraîne la formation d'un paysage bâti très homogène qui représente l'état achevé de l'environnement d'implantation du logement de type « plex » et le plus typique de ce type de logement à Montréal. De nouveaux types résidentiels, tels les immeubles d'appartements, souvent en rupture avec le cadre bâti, font irruption dans le paysage urbain.

La majeure partie du territoire est résidentielle, mais il s'y intègre aussi des fonctions commerciales, surtout sur les avenues Papineau et du Mont-Royal. Le boulevard Saint-Joseph regroupe aussi plusieurs bâtiments institutionnels.

Les unités de paysage homogènes, très nombreuses, varient par leur taille et leur répartition. Quelques secteurs présentant un intérêt particulier retiennent l'attention.

L'ancien cœur du village De Lorimier, aux environs des rues Rachel et Marie-Anne, possède une structure propre relativement homogène. Le type architectural dominant est le « plex » de trois, quatre, cinq ou six logements avec revêtement de brique et marge de recul avant.

L'unité de paysage du vaste ensemble résidentiel homogène des rues Cartier et Marie-Anne et de l'avenue du Mont-Royal est particulièrement digne d'intérêt. Il possède une structure particulière avec ses îlots à quatre faces bâties souvent sans ruelle. Le type architectural dominant est le duplex en brique ou en pierre qui exhibe souvent de grandes galeries en façade principale. Il est implanté avec une faible marge de recul avant. On retrouve sur la rue Marie-Anne de très belles suites de maisons unifamiliales en pierre, au décor élaboré et coloré.

Le parc Laurier et ses environs sont aussi particulièrement dignes de mention. Le parc est situé à l'emplacement d'une ancienne carrière. Lorsque celle-ci est abandonnée, le parc et ses alentours font longtemps l'objet d'un projet de lotissement. La Ville achète progressivement le terrain et en fait un site d'enfouissement des déchets avant de l'aménager en parc à la fin des années 1920 et d'y construire le Centre Wilfrid-Laurier, bel exemple d'immeuble municipal réalisé pendant la crise économique. Le cadre bâti du secteur est relativement homogène. Les types architecturaux varient d'une rue à l'autre, mais on y retrouve surtout des duplex de deux étages datant d'avant la première décennie du XX^e siècle, des multiplex érigés après cette période et de petits immeubles d'appartements. Mentionnons aussi la présence de l'église Immaculée-Conception (rue Rachel Est), de l'église catholique lithuanienne (3420, rue Parthenais), de l'église Saint-Louis-de-Gonzague et de l'école du même nom (2230, Terrasse Mercure) ainsi que l'Institut Bruchési (rue Rachel Est), un des rares témoins de la modernité architecturale du Plateau.



25.1.3 Rue Chabot



25.1.3 Rue Marquette



25.1.3 Rue Cartier



25.1.3 Rue Franchère

C. Les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle

Tous les immeubles de valeur patrimoniale exceptionnelle, qu'ils fassent ou non partie d'un secteur de valeur patrimoniale défini dans le présent document, sont inclus dans la liste qui suit :

LES ÉDIFICES DE CULTE

3666, rue Jeanne-Mance

First Presbyterian Church of Montreal

309, rue Rachel Est

Église Saint-Jean-Baptiste, site du patrimoine de l'église Saint-Jean-Baptiste

5037-5039, rue Saint-Dominique

Église Saint-Enfant-Jésus-du-Mile-End

1350, boulevard Saint-Joseph Est

Église Saint-Stanislas-de-Kostka

2000, boulevard Saint-Joseph Est

Église Saint-Pierre-Claver

5580, rue Saint-Urbain

St. Michael the Archangel Parish Hall

514-530, avenue du Mont-Royal

Église et monastère du Très-Saint-Sacrement

3535, avenue du Parc

Sanctuaire Notre-Dame-de-la-Salette

LES COUVENTS

301-351, avenue du Carmel

Le Carmel

4220, avenue Henri-Julien

Hospice Auclair

465, avenue du Mont-Royal Est

Pensionnat Saint-Basile

500-530, avenue du Mont-Royal Est

Sanctuaire du Saint-Sacrement, monument historique classé

310, rue Rachel Est

Académie Marie-Rose

3725, rue Saint-Denis

Institution des Sourdes-Muettes

5001, rue Saint-Dominique

Providence du Saint-Enfant-Jésus

3840, rue Saint-Urbain

Hôtel-Dieu de Montréal

3473, rue University

Montreal Diocesan Theological College

LES ÉDIFICES SCOLAIRES

811, rue Cherrier

École Cherrier

2015, rue Gilford

École De Lorimier

125, rue Sherbrooke Ouest

Commercial and Technical High School

555, rue Sherbrooke Ouest

Royal Victoria College – McGill

102, boulevard Saint-Joseph Est

École de l'Enfant-Jésus

155, boulevard Saint-Joseph Est

Académie du Boulevard

3450, rue Saint-Urbain

École des beaux-arts (et atelier Ernest Cormier)

3449, rue University

Montreal High School

3744, rue Saint-Denis

École de l'automobile

6080, avenue de l'Esplanade

École Édouard VII

3495, rue University

Presbyterian College

LES ÉDIFICES PUBLICS

3815, avenue Calixa-Lavallée

Pavillon Calixa-Lavallée

5, avenue Laurier Ouest

Hôtel de ville de Saint-Louis du Mile End

2151, avenue du Mont-Royal Est

Poste d'incendie De Lorimier

1041, rue Rachel Est

Poste d'incendie n° 16

5030, rue Saint-Denis

Cour juvénile

840, rue Cherrier

Ancienne Palestre nationale

3570-3590, rue Saint-Urbain

Montreal Maternity Hospital

5434, avenue du Parc

Bibliothèque du Mile-End

1115-1127, avenue Laurier Est

Chalet du parc Laurier

2225, rue Rachel Est

Institut Bruchési

3585, rue Saint-Urbain

Centre des femmes (Maison Victor-Morin)

5300, rue Saint-Dominique

Bain Saint-Michel

955, rue Marie-Anne Est

Bain Lévesque

3950, boulevard Saint-Laurent

Bain Schubert

LES ÉDIFICES COMMERCIAUX

351, avenue Laurier Ouest

Banque Royale – succ. Laurier et Parc

5677, avenue du Parc

Banque d'Épargne – succ. Parc, au sud de Bernard

4190, rue Saint-Denis

Banque d'Épargne – succ. Saint-Denis et Rachel

4521, boulevard Saint-Laurent

Banque de Montréal

5060, boulevard Saint-Laurent

Merchant's Bank of Canada

3414, rue De Bleury

Édifice Morin

4800, avenue du Parc

Édifice Lalonde

5117, avenue du Parc

Regent Theatre,
monument historique cité

5711, avenue du Parc

Cinéma Rialto (Rialto Hall),
monument historique cité

4329, boulevard Saint-Laurent

Scotland Dress

4530, avenue Papineau

Théâtre des Variétés (La Tulipe),
monument historique reconnu

LES HABITATIONS

5300-5308, avenue du Parc

Appartements Fairmount Court

5352, avenue du Parc

Appartements King George

5944-5956, avenue du Parc

Appartements Belnord

3903, rue Saint-Denis

Appartements Laurette

3960, rue Saint-Hubert

Appartements Bancroft

3591-3597, rue Saint-Urbain

Appartements Prince-Arthur

3488, rue Durocher

Maison Emma-Tassé

3492, rue Durocher

Maison Frank-Fairleigh-Parkins

4351, avenue de l'Esplanade

Maison Raoul-A.-Girard

3470, avenue Laval

Maison Pierre-Deforges

3500-3504, avenue Laval

Maison Marances de Rosay

4100, avenue De Lorimier

Maison Henriette-Moreau, monument historique cité

385, rue Milton

Maison Francis-Hugh-McKenna

659, rue Milton

Maison Arthur-Kivell-Fisk

481, rue Prince-Arthur Ouest

Maison James-Harper

51, rue Sherbrooke Ouest

Maison William-Notman (maison William Collis-Meredith), monument historique classé

525, rue Sherbrooke Est

Maison Arsène-Brousseau

543, rue Sherbrooke Est

Maisons Séraphin-Saint-Onge et André-Brisset

75-81, rue Sherbrooke Ouest

Maison Mackenzie-Brydges (maison John-Gordon-Mackenzie, maison Cytrynbaum), monument historique classé

825, rue Sherbrooke Est

Maison Alphonse-Lapierre

839, rue Sherbrooke Est

Maison Isaïe-Préfontaine

853, rue Sherbrooke Est

Maison Louis-Deguisse

901, rue Sherbrooke Est

Maison Joseph-Hercule-Dansereau

3435, rue Sainte-Famille

Maison Jean-Leclair

3425, rue Saint-Hubert

Maison John-Millen

3827, rue Saint-Hubert

Maison Céline-Beauchamp

774-776, boulevard Saint-Joseph Est

Maison Jean-Baptiste-Soucy

3619, rue University

Maison George-Bull-Burland

3661, rue University

Maison Cornelius-Camillus-Snowdon

4105-27, rue Saint-Denis

Maisons Emmanuel-Saint-Louis, monument historique cité

3567, rue Saint-Urbain

Maison Samuel-Burland, monument historique cité

1647, rue de la Visitation

Maison L'Archevêque

LES ÉDIFICES MILITAIRES

3721, avenue Henri-Julien

Association de l'Arsenal du 65^e Régiment CMR

D. Les immeubles de valeur patrimoniale intéressante

Seuls les immeubles de valeur patrimoniale intéressante situés à l'extérieur des secteurs de valeur patrimoniale définis dans le présent document sont inclus dans la liste qui suit :

LES ÉDIFICES PUBLICS

2275, boulevard Saint-Joseph Est

Centre du Plateau

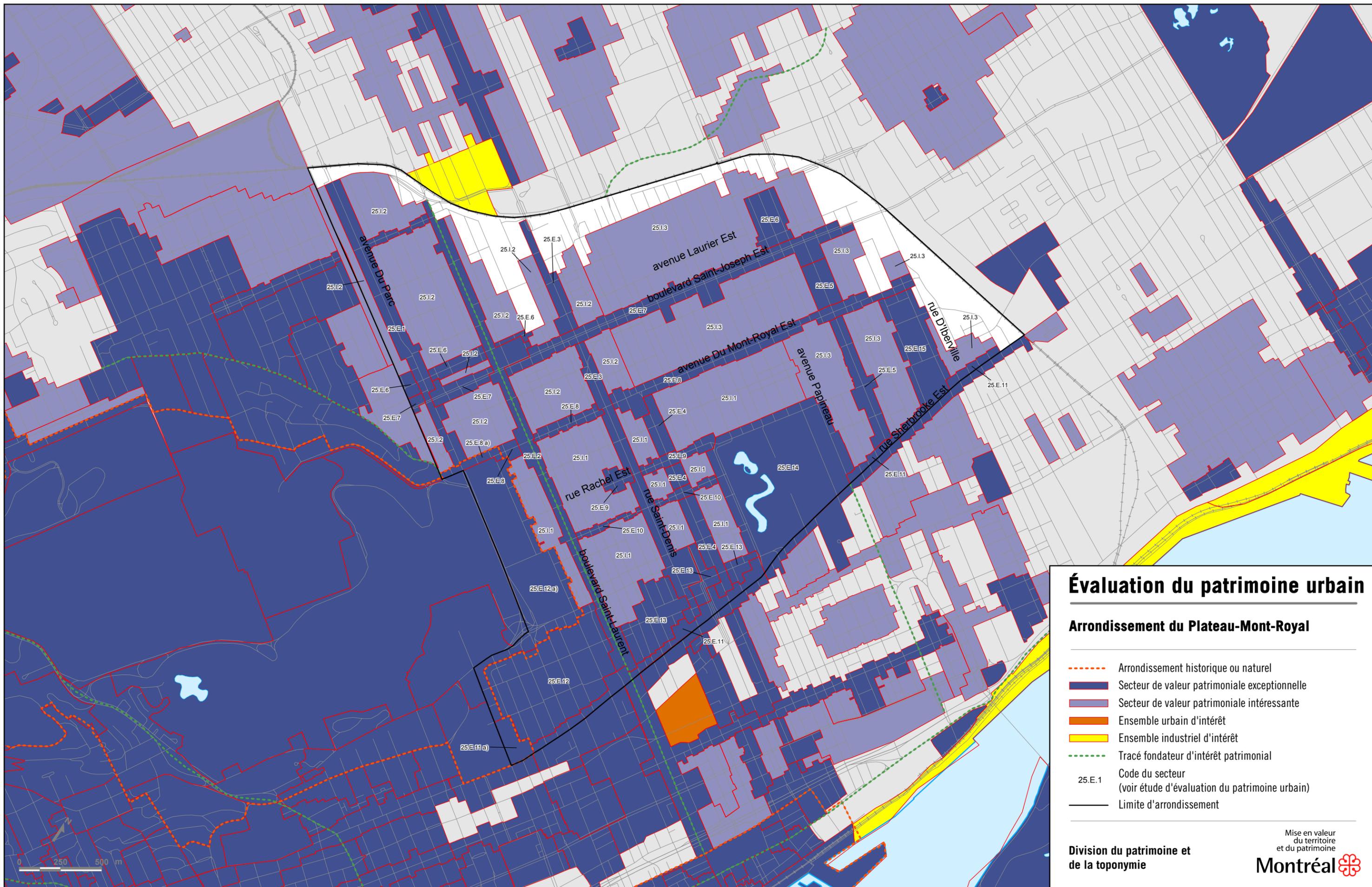
LES ÉDIFICES INDUSTRIELS

2025, rue Masson

Édifice industriel

5423, avenue De Lorimier

Fry Cadbury



Évaluation du patrimoine urbain

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

- Arrondissement historique ou naturel
- Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle
- Secteur de valeur patrimoniale intéressante
- Ensemble urbain d'intérêt
- Ensemble industriel d'intérêt
- Tracé fondateur d'intérêt patrimonial
- 25.E.1 Code du secteur
(voir étude d'évaluation du patrimoine urbain)
- Limite d'arrondissement



3.2.3 Le patrimoine archéologique

L'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal inclut l'extrémité sud-est de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal et la rue Sherbrooke du côté sud, tandis que ses limites est et nord sont bordées par une voie ferrée. Au début du XIX^e siècle, l'utilisation du Plateau est plutôt sporadique, à l'exception de quelques fermes, car l'extension des faubourgs s'arrête au pied de la terrasse dite de la Côte-à-Baron. Les premières occupations sont celles des riches bourgeois qui se font construire des villas le long de la crête de la rue Sherbrooke. Des communautés religieuses érigent différents bâtiments en bordure de cette même rue. L'urbanisation s'amorce vers le milieu du XIX^e siècle, à la faveur de l'avènement du tramway sur le boulevard Saint-Laurent et de l'ouverture de nouvelles rues. Ce développement fait en sorte que différents noyaux villageois se forment avant d'être intégrés au territoire de Montréal : Côte-Saint-Louis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Louis du Mile End, De Lorimier.

Côte-à-Baron

Au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, les terres agricoles se déploient jusqu'à la hauteur de l'actuelle avenue du Mont-Royal; ce fief appartient à Pierre Foretier. Au début des années 1760, il tente de développer la terrasse de la rue Sherbrooke en lotissant ses terres à des fins domiciliaires – l'entreprise est un échec. Les emplacements situés en bordure de la terrasse de la rue Sherbrooke sont toutefois convoités par la bourgeoisie. Des petits lots sont remembrés pour former des blocs utilisés pour la construction de villas et l'aménagement de jardins et de vergers. Le litige testamentaire qui oppose les héritiers de Pierre Foretier a pour conséquence de freiner le développement du secteur jusqu'en 1842, date à laquelle le conflit est résolu. En 1843, Marie-Amable Foretier et son époux Denis-Benjamin Viger donnent un lot, situé à l'angle nord-ouest des rues Saint-Denis et Sherbrooke, à M^{gr} Ignace Bourget, évêque de Montréal. Les donateurs gardent toutefois le droit d'aller chercher de



La recherche archéologique a recours à un ensemble de méthodes et techniques permettant d'identifier la présence de vestiges enfouis, de les décrire, de les prélever et de les analyser en fonction de leur apport à une meilleure compréhension de nos sociétés passées. En cas de découverte fortuite de vestiges ou d'objets, il est nécessaire d'en informer les instances gouvernementales afin que le lieu de la découverte soit évalué.



Les collections archéologiques ont une valeur patrimoniale indéniable et représentent une richesse collective qui mérite toute notre attention. Ces objets illustrent avec éloquence notre histoire matérielle et jouissent d'un pouvoir fortement évocateur qui rappelle les modes de vie de nos prédécesseurs. Jarre en terre cuite grossière d'Angleterre, 1760-1840; objet amérindien, pointe de projectile, 2 500 ans avant Jésus-Christ; cannelé de tonneau en laiton, XVIII^e siècle. Photographies : P. Fauteux.

l'eau à la source qui se trouve sur le terrain. L'évêché y construit un ensemble de bâtiments et de dépendances, la place Lartigue, qui sont mis en location. Les Sœurs du Bon-Pasteur utilisent ensuite le terrain adjacent du côté ouest pour construire une école entre 1864 et 1872. Il s'agit de l'Académie Saint-Louis-de-Gonzague (site archéologique, Bfj-115).

Réservoir Saint-Louis

Le démembrement du patrimoine Forestier a également pour effet de multiplier les propriétaires fonciers. L'un d'eux, Alexandre-Maurice Delisle, est approché par la Commission de l'Aqueduc en raison d'un manque d'eau chronique à Montréal. Delisle cède donc une terre de trois acres à la Ville, qui désire construire un nouveau réservoir au sommet de la Côte-à-Baron. Le réservoir Saint-Louis est officiellement ouvert en 1851 et il est à sec pour cause de nettoyage lorsqu'éclate l'incendie de 1852. La construction du canal de l'Aqueduc et du réservoir McTavish, en 1869, entraînent la désaffectation du réservoir Saint-Louis en 1873. Il est utilisé comme patinoire à partir de 1877, puis le terrain est nivelé en 1879. Il devient un espace public en 1880, le square Saint-Louis. L'assèchement final du bassin n'a eu lieu qu'en 1969.

Tannerie des Bélair

C'est près du carrefour des actuelles avenues Henri-Julien et du Mont-Royal que les Bélair installent une tannerie artisanale vers 1840. L'emplacement choisi se trouve à proximité d'un petit ruisseau qui fournit l'eau nécessaire au tannage. De cet endroit s'amorce le chemin des Carrières, qui mène aux carrières situées plus au nord dans l'actuel arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie. Des vestiges de ces activités spécialisées peuvent être toujours en place, en quelques endroits libres de construction récente.

Fours à chaux Limoges

Les carrières de calcaire de Saint-Michel sont exploitées dès le XVIII^e siècle afin de fournir de la pierre de construction et de la chaux pour la fabrication du mortier. Pehr Kalm, lors de son voyage en 1749, décrit d'ailleurs deux fours à chaux présents le long du chemin de la côte Saint-Michel. Les fours sont érigés en pierre durcie au feu et l'intérieur est fait de granit; leur hauteur peut atteindre près de six mètres. La carrière et les fours à chaux Limoges sont en activité depuis 1879 et la qualité de la chaux Limoges est renommée auprès des maçons de Montréal. Les fours sont déménagés, vers 1883, près de l'angle nord-est de l'avenue Papineau et de la rue Sherbrooke. Cet emplacement peut receler des vestiges.



25.AP.3 Représentation d'un four à chaux en exploitation à proximité de la ferme Logan. Opinion publique, 1879.

A. Les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel

25.AP.1 ET 25.A.1 LE MONT ROYAL ET SES ABORDS

Le mont Royal est formé de trois sommets, le mont Royal, le mont Summit à Westmount et le mont Murray à Outremont. Son versant est fait partie de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal; on y retrouve le parc Jeanne-Mance et l'Hôtel-Dieu, qui est propriété des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph.

Occupation amérindienne

Le Québec méridional est occupé par des populations humaines depuis plus de 8 000 ans. À la suite de l'épisode marin de la mer de Champlain (de 12 000 à 10 000 ans avant aujourd'hui), qui a inondé la plaine de Montréal durant la dernière déglaciation, des épisodes d'eaux douces formant le lac Lampsilis se sont succédés par saccades d'exondations. Vers 8 000 ans avant aujourd'hui, le sommet du mont Royal émerge depuis déjà plus d'un millénaire et le niveau du lac Lampsilis se situe à une altitude de 30 à 40 mètres, formant la terrasse dite « de Montréal ». Elle correspond aujourd'hui à la terrasse qui longe la rue Sherbrooke à l'est du centre-ville. L'île est alors beaucoup plus petite; si les populations paléindiennes ou archaïques anciennes l'ont occupée, elles ont été contraintes à des espaces rapprochés des sommets du mont Royal. Dans les millénaires suivants, le lac Lampsilis laisse graduellement la place au système fluvial actuel, en passant par une longue étape de rivière à marées. L'environnement général de la plaine montréalaise est celui d'un vaste réseau de canaux et de marécages. Si ces environnements avaient un attrait pour les populations amérindiennes dont les traces ont été retrouvées dans la vallée du Saint-Laurent, l'île de Montréal et sa montagne ont certainement été un lieu privilégié.

Les données les plus anciennes retrouvées à ce jour sur l'île de Montréal remontent à la fin de l'épisode archaïque, entre 5 000 et 4 000 ans avant aujourd'hui. Des indices d'une occupation amérindienne continue à partir de cette époque et jusqu'à l'arrivée des Européens ont été recensés. Parmi les nombreux sites archéologiques qui témoignent de ce passé préhistorique, plusieurs sont en relation directe avec le mont Royal et un regroupement particulier a été identifié : le terrain funéraire de Westmount. Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle et au tournant du XX^e siècle, de nombreuses sépultures humaines préhistoriques sont découvertes dans un secteur assez vaste de Westmount (Larocque 1982, Tremblay 2004).

Terrain funéraire

Le terrain funéraire de Westmount n'est pas le seul endroit du mont Royal à avoir servi de lieu d'inhumation préhistorique. En effet, des sépultures amérindiennes ont été signalées à au moins quatre autres endroits. Le plus connu est certainement le site Dawson (BjFj-001), situé devant l'actuelle Université McGill, le seul site villageois des Iroquoiens du Saint-Laurent retrouvé jusqu'ici sur l'île de Montréal. Il a été mis au jour en 1860 et porté à l'attention du recteur de l'Université McGill, J. William Dawson, qui a enregistré les données. Les témoins recueillis datent de un à deux siècles avant la fondation de Montréal (1642).

Aux alentours de 1850, peu après l'ouverture du cimetière Mont-Royal, plusieurs squelettes sont mis au jour sur le lot Lyman. Au début du XX^e siècle, à seulement 500 mètres au nord du terrain funéraire de Westmount, des sépultures sont découvertes dans une petite grotte située dans la falaise à l'ouest du réservoir du chemin de la Côte-des-Neiges. Durant les années 1920, du côté d'Outremont, des sépultures amérindiennes sont trouvées à l'intersection des avenues Van Horne et Pratt. La découverte de quelque vingt autres sépultures amérindiennes est signalée le long du chemin de la Côte-Sainte-Catherine, entre les avenues du Mont-Royal et Pratt. La vocation funéraire

de la montagne, bien évidente aujourd'hui, débute bien avant l'arrivée des Européens. La colline du mont Royal et ses nombreux versants servent de lieu sacré aux populations préhistoriques qui ont fréquenté et habité l'île de Montréal.

Carrière préhistorique

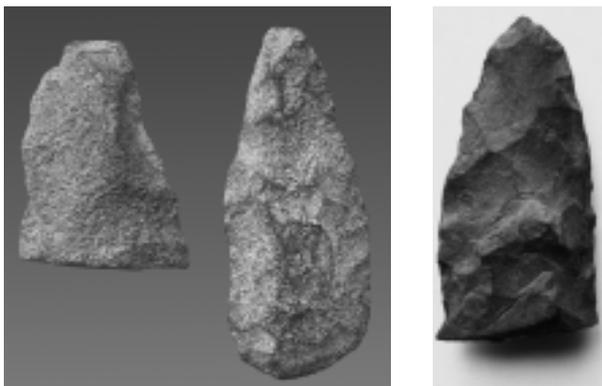
Un autre aspect archéologique important du mont Royal est déterminé par son origine géologique. Comme toutes les collines montréalaises, le mont Royal est un massif intrusif qui a remonté au cours du Crétacé dans la roche mère plus ancienne. C'est ce que les géologues appellent un pluton, c'est-à-dire que la cristallisation a été souterraine et qu'il n'y a pas eu d'éruption volcanique. Toutefois, le magma intrusif chaud a altéré la roche calcaire environnante en la métamorphisant. Celle-ci s'est donc transformée en cornéenne. Contrairement aux calcaires environnants dont elle est issue, la cornéenne du mont Royal, disposée en couronne autour de la montagne, possède des qualités physiques qui la rendent intéressante pour la taille de la pierre. Les pierres dures à cassure conchoïdale sont recherchées durant la préhistoire pour la fabrication des outils. Une carrière préhistorique a été découverte et expertisée en 1997 par la Ville de Montréal (BjFj-097). On y a retrouvé des traces d'extraction et de transformation de la cornéenne, et des traces d'établissement. Le site reste difficile à dater avec précision car un site d'extraction comme celui du mont Royal a pu être en usage pendant de très longues périodes, voire pendant toute la période préhistorique de Montréal.



25.AP.1 Fragment d'un fourneau de pipe à effigie humaine et haches en pierre découverts au site amérindien BjFj-001, localisé sur la terrasse dite « de Montréal ». Photographies : Musée McCord.

Site Dawson

Encore aujourd'hui, il est difficile de dire avec certitude si le site Dawson (BjFj-001) correspond au village d'Hochelaga visité par Jacques Cartier en 1535, lors de son deuxième voyage au Canada. Néanmoins, la recherche archéologique nous apprend qu'il est de cette époque, soit probablement entre 1500 et 1550. La position exacte du village d'Hochelaga a longtemps fait l'objet de débats, les uns le situant du côté du Saint-Laurent, comme le site Dawson, les autres du côté d'Outremont et même, plus récemment, sur la montagne. Indépendamment de ces hypothèses, les descriptions de Jacques Cartier lors de ce second voyage (1535) parlent d'une population d'environ 2 000 âmes dans un grand village palissadé et entouré de vastes champs de maïs, situé tout près de la montagne. Un village d'horticulteurs iroquoiens a pu avoir une durée de vie de 10 à 20 ans. À terme, l'épuisement des sols et des ressources environnantes, l'invasion de la vermine et l'insalubrité grandissante des lieux, la détérioration des habitations et des palissades forcent un déménagement du village. Dans l'histoire d'une même communauté, sur plusieurs générations, il faut donc considérer l'existence de nombreux sites villageois. Dans cette optique, il n'est pas inconcevable qu'un ou deux autres sites villageois soient situés à proximité de la montagne (Larocque 1982, Tremblay 2004).



25.AP.1 Des outils lithiques en cornéenne du mont Royal ont été retrouvés sur divers sites archéologiques amérindiens de la région montréalaise. En voici des exemples, un fragment d'outil en cours de production et deux bifaces. Photographie : P. Fauteux.

25.AP.2 SITE DU PATRIMOINE DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le village de Saint-Jean-Baptiste, créé en 1861, faisait partie jusqu'à cette année-là du village Côte-Saint-Louis. L'emplacement du site du patrimoine correspond à celui de la ferme Comte, vendue en 1864 à des notables qui la cèdent pour la construction de l'église Saint-Jean Baptiste. Le site du patrimoine est d'ailleurs associé au noyau villageois originel. La construction de l'église débute en 1874 et motive la création d'un lieu institutionnel comprenant plusieurs académies et un hospice. Des incendies font en sorte que l'église a été reconstruite à au moins deux reprises, l'église actuelle datant de 1911. L'emplacement de l'église Saint-Jean-Baptiste peut avoir conservé les vestiges des différentes églises reconstruites à cet endroit et des dépendances attenantes au bâti institutionnel.

25.AP.3 ET 25.AP.4 TERRASSE DITE «DE MONTRÉAL» ET FERME LOGAN

La séquence d'utilisation de l'île de Montréal s'amorce avec les groupes amérindiens de la préhistoire. Les données archéologiques connues à ce jour démontrent que des groupes de la période archaïque utilisent le territoire à partir d'environ 4 000 ans avant aujourd'hui, dans le cadre d'activités de subsistance de type nomade; ce sont des pêcheurs-chasseurs-cueilleurs. Certains emplacements sont privilégiés, notamment des terrasses sablonneuses, des anses et des pointes, particulièrement près de rapides, car une importante concentration de ressources ichtyologiques s'y retrouve à certains moments de l'année. Des zones marécageuses sont aussi appréciées au moment des migrations, puisque certaines espèces aviaires s'y regroupent en grand nombre.

Ces groupes sont remplacés par des groupes semi-sédentaires qui utilisent la poterie, en plus des outils lithiques, à la période sylvicole. Vers l'an 1 000 avant Jésus-Christ, le développement de l'horticulture facilite grandement la concentration de population et l'acquisition d'un mode de vie semi-sédentaire. C'est ainsi que les « Iroquoiens du Saint-Laurent » exploitent les ressources locales de l'île de Montréal. Leurs lieux de regroupement ne sont pas toujours situés à proximité de la berge des cours d'eau, comme le sont les campements satellites visant l'exploitation des ressources halieutiques. Un exemple concret de cette localisation correspond à la découverte du site archéologique préhistorique Dawson, situé au centre-ville de Montréal, sur la terrasse dite « de Montréal ». Cette terrasse sablonneuse bénéficie d'un bon drainage; elle correspond à une ligne de crête d'une élévation d'environ 50 mètres qui suit en partie l'axe de la rue Sherbrooke. Ces particularités sont présentes en quelques endroits de l'arrondissement, par exemple dans les parcs La Fontaine et Baldwin, qui longent la terrasse.

Ferme Logan

En 1834, Logan acquiert la ferme du D^r Blake, située à l'est de sa propriété, et celle de Pierre Monarque qui chevauche l'actuelle avenue Papineau. Sur cet emplacement où coulent deux ruisseaux, Logan aménage une ferme au nord de l'actuelle rue Sherbrooke. La ferme Logan est achetée par le gouvernement fédéral en 1845 afin de convertir la propriété en champ de manœuvres militaires. L'endroit devient un havre d'accueil lors de l'incendie de 1852, qui détruit une bonne part du faubourg Saint-Laurent. En 1874, la Ville de Montréal loue l'ex-ferme Logan, qui atteint alors 116 acres. La Ville, par l'entremise du département de la Voirie, y aménage une sablière. Une partie du terrain est ensuite utilisée pour construire l'école Jacques-Cartier, achevée en 1879 et remplacée au XX^e siècle par l'école Le Plateau. Deux étangs sont aménagés en utilisant le lit du ruisseau le plus à l'ouest. Le parc est renommé La Fontaine en 1901.

25.AP4 TERRASSE DITE «DE MONTRÉAL»

Voir texte 25.AP.3

25.AP.5 VILLAGE DE CÔTE SAINT-LOUIS OU COTEAU SAINT-LOUIS

Vers le milieu du XIX^e siècle, l'économie de la portion nord-ouest du Plateau est principalement basée sur les activités de tannage et l'extraction de la pierre des carrières Dubuc et Limoges. La présence de cette pierre calcaire de qualité est connue des habitants de l'île depuis 1780. Les couches affleurantes de calcaire sont extraites de plusieurs carrières, auxquelles on accède par le chemin des Carrières (qui part de la tannerie des Bélair). Le village de Côte-Saint-Louis est créé le 14 octobre 1846. Un certain développement industriel a en outre pris place en bordure de la voie ferrée au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Côte-Saint-Louis est annexé à Montréal en 1893, par suite de la baisse des activités dans les carrières. Des vestiges des occupations résidentielles anciennes peuvent être encore perceptibles dans les limites de certains espaces publics.

B. Les secteurs d'intérêt archéologique

25.A.1 CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE

Voir texte 25.AP.1

C. Les sites archéologiques

BJFJ-115, VILLA DELISLE ET PENSIONNAT SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE **Mesure de protection : aucune protection requise pour l'emplacement Bjfj-115**

Thème : activité résidentielle, institutionnelles

Le site de la villa Delisle et de l'ancien pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague est localisé au 333, rue Sherbrooke Est. Le lieu est loti pour la première fois en 1762-1764, par Pierre Foretier, pour y exploiter un jardin-verger. Jean-Baptiste Delisle, qui a occupé des postes importants dans l'administration de la justice, achète la propriété pour y ériger une villa entre 1832 et 1838. Puis, en 1879-1880, les Sœurs de la Charité-de-Notre-Dame-du-Bon-Pasteur font construire un pensionnat dans la partie nord du site. L'élargissement de la rue Sherbrooke, en 1957, altère le site de la villa tandis qu'un incendie détruit le pensionnat en 1968. Le site a fait l'objet d'une étude de potentiel et d'un inventaire archéologiques en 2002 et les vestiges de la villa et du pensionnat ont été fouillés en 2003. Les recherches ont porté plus particulièrement sur les techniques de construction des bâtiments et leurs aménagements intérieurs (Ethnoscop 2003).

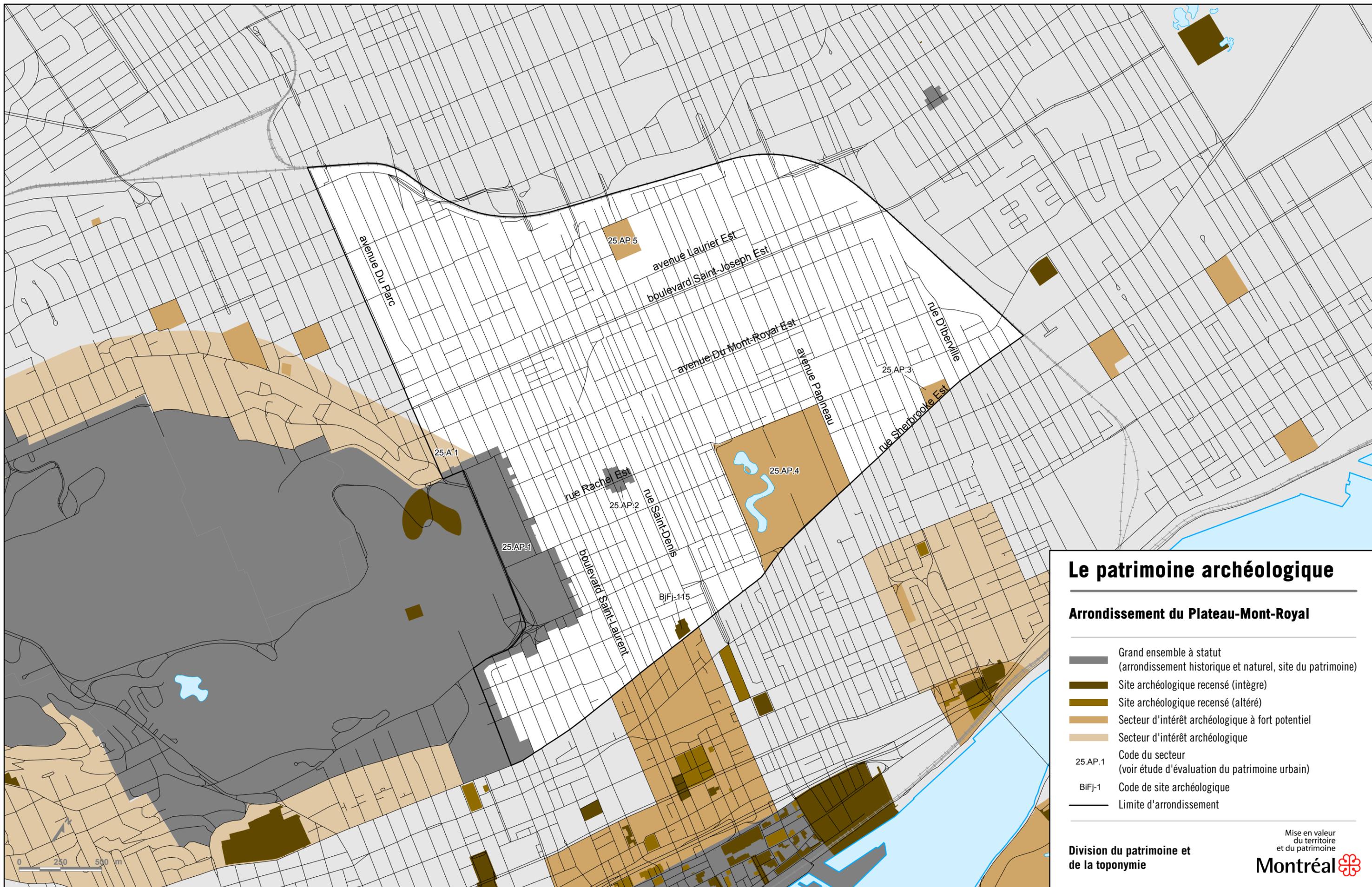


Bjfj-115 Ces vestiges enregistrés dans le contexte d'une fouille archéologique du site, sont associés à la villa Delisle et au pensionnat. Photographie : ministère de la Culture et des Communications.

D. Les biens culturels à statut

La notion de bien culturel intègre les sites et les biens archéologiques classés, les sites historiques classés et les monuments historiques classés ou reconnus, les arrondissements historiques et naturels, les monuments cités et les sites du patrimoine. Ces biens ont fait l'objet d'un examen à partir de la documentation disponible afin d'en déterminer l'intérêt archéologique. La liste suivante indique les biens à statut où il est nécessaire d'évaluer plus avant le potentiel archéologique et d'assurer la protection du patrimoine archéologique.

- Église Saint-Jean-Baptiste, 309, rue Rachel Est, et 266-276, rue Rachel Est, site du patrimoine de l'église Saint-Jean-Baptiste
- Le mont Royal, arrondissement historique et naturel du mont Royal



Le patrimoine archéologique

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

- Grand ensemble à statut
(arrondissement historique et naturel, site du patrimoine)
- Site archéologique recensé (intègre)
- Site archéologique recensé (altéré)
- Secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel
- Secteur d'intérêt archéologique
- 25.AP.1 Code du secteur
(voir étude d'évaluation du patrimoine urbain)
- B1FJ-1 Code de site archéologique
- Limite d'arrondissement

Division du patrimoine et
de la toponymie

Mise en valeur
du territoire
et du patrimoine

Montréal

4.

RECOMMANDATIONS

4.1 Générales à l'échelle de l'arrondissement

Nous recommandons :

- dans les **secteurs d'intérêt patrimonial exceptionnel**, de protéger les caractéristiques architecturales et paysagères, de veiller à l'intégration des nouveaux bâtiments à leur environnement et de s'assurer que les modifications aux bâtiments existants se fassent en tenant compte du contexte. La réglementation devra prévoir que les interventions dans ces secteurs soient encadrées par des critères – plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – mais aussi par des règles si la situation le justifie.
- pour les **bâtiments d'intérêt patrimonial exceptionnel et intéressant**, de protéger leurs caractéristiques architecturales en s'assurant que les modifications aux bâtiments énumérés dans les listes soient encadrées, dans la réglementation, par des critères (PIIA) mais aussi par des règles si la situation le justifie.
- dans les **secteurs d'intérêt patrimonial intéressant**, de protéger les caractéristiques architecturales et paysagères, de veiller à l'intégration des nouveaux bâtiments à leur environnement et de s'assurer que les modifications aux bâtiments existants se fassent en tenant compte du contexte. La réglementation devra prévoir que les interventions dans ces secteurs soient encadrées par des règles.
- **que l'élaboration des PIIA et l'élaboration de règles dans les règlements de zonage** favorisent une architecture de qualité et consolident le cadre bâti en harmonie avec le caractère de chaque lieu, en contrôlant notamment l'apparence des nouvelles constructions afin qu'elles s'intègrent à leur milieu environnant, ainsi qu'en contrôlant l'apparence des modifications à un bâtiment pour qu'elles s'harmonisent avec son expression architecturale spécifique.

Les principes qui devraient guider l'élaboration des PIIA et des règles sont les suivants : conserver l'identité des secteurs, connaître avant d'intervenir

et maintenir le bon état et l'intégrité des bâtiments par l'entretien.

Les variables suivantes devraient être considérées dans l'élaboration des PIIA et des règles :

- Parcelleire : mode de division, dimensions et proportions des parcelles, mode d'implantation du bâti, aménagement du terrain.
 - Bâti : volumétrie (gabarit, nombre d'étages, forme de la toiture), traitement des façades (saillies, composition des façades, rythme, forme et dimensions des ouvertures, modèles de portes et de fenêtres, revêtements, ornementation, couleurs, matériaux et textures, etc.).
- d'instaurer des mesures de zonage spécifiques pour des **ensembles significatifs** tels que les noyaux paroissiaux (parc, école, église, presbytère, etc.) afin de préserver l'essence de leur valeur patrimoniale.
 - d'étudier les territoires identifiés comme **ensembles urbains d'intérêt**, de recenser les typologies des ensembles qui présentent une grande homogénéité et de développer des outils visant à sensibiliser la population à l'égard de l'intérêt patrimonial de ces ensembles.
 - d'établir un contrôle sur les **démolitions** dans les secteurs d'intérêt patrimonial et pour les bâtiments patrimoniaux en évaluant l'intérêt patrimonial des bâtiments concernés afin d'éviter des pertes irréversibles.
 - d'éviter le fractionnement des **grandes propriétés** et d'assurer la protection et la mise en valeur des propriétés institutionnelles.
 - d'appliquer les mesures nécessaires à un examen du potentiel archéologique et, le cas échéant, à la protection des vestiges découverts, préalablement aux travaux d'excavation publics et privés dans les **grands ensembles à statut et les biens culturels à statut, les sites archéologiques recensés et les secteurs d'intérêt archéologique à fort potentiel**.

- de favoriser la prise en compte des **vestiges présentant une grande valeur archéologique** dans la conception et la réalisation des projets de construction ou d'aménagement urbain, notamment par l'adaptation des travaux ou l'intégration des vestiges.
- d'assurer la protection et la mise en valeur des aménagements urbains, des parcs et des **espaces publics**.
- de préserver et de protéger le **couvert végétal**, qui contribue beaucoup au caractère de plusieurs secteurs patrimoniaux répertoriés, de favoriser les plantations et de protéger de façon générale le patrimoine naturel, ainsi que de préserver et mettre en valeur le caractère champêtre des secteurs où l'on retrouve encore des paysages agricoles.
- de protéger les **perspectives** d'intérêt patrimonial telles que les vues sur le centre-ville, le mont Royal, les plans d'eau, les places publiques, les monuments commémoratifs, certains bâtiments ou clochers, etc.
- de préserver la spécificité de la **trame urbaine** montréalaise, qui découle des tracés fondateurs et des caractéristiques naturelles, et de préserver la grille orthogonale (incluant les ruelles des arrondissements du centre) ainsi que les plans d'ensemble et grilles particulières de certains arrondissements; de contrôler les subdivisions cadastrales afin de préserver le rythme des rues et de sauvegarder l'échelle du bâti.
- de développer des outils de promotion et de mise en valeur des **tracés fondateurs à fort potentiel**, aux fins de la protection de leur caractère.
- de développer un plan stratégique pour les **artères commerciales principales** (vitalité, affichage, rénovation, éclairage, mobilier urbain, etc.) qui tienne compte de la dimension patrimoniale des lieux et de concilier les opérations de travaux publics avec les préoccupations patrimoniales.

4.2 Générales à l'échelle montréalaise

Nous recommandons :

- de développer des outils de protection et de mise en valeur, incluant la **citation en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec**, pour les immeubles qui possèdent une valeur patrimoniale élevée à l'échelle montréalaise, comme certaines maisons rurales et villas, institutions (ex. : écoles, églises), services municipaux (ex. : bains, casernes, complexes civiques), etc.
- de développer des outils de protection et de mise en valeur, incluant la création de **sites du patrimoine en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec**, pour les sites qui possèdent une valeur patrimoniale élevée à l'échelle montréalaise, notamment certains noyaux villageois, ensembles institutionnels, grands domaines, grands gestes urbains et architecturaux, etc.
- à partir des critères de sélection établis pour l'évaluation des bâtiments et des secteurs susceptibles d'avoir un intérêt pan-montréalais, de développer un plan d'attribution de statuts patrimoniaux en vertu de la **Loi sur les biens culturels du Québec**, de fixer des critères d'évaluation pour les interventions sur les bâtiments et territoires protégés par le volet municipal de cette même loi, d'élaborer des outils de protection et de dresser un plan directeur pour la mise en valeur de chacun des sites du patrimoine.
- d'élaborer pour le public, les employés municipaux et les élus des activités et des **outils de sensibilisation** à l'égard du patrimoine.

– de réaliser des **études plus poussées** permettant d’accroître la connaissance du patrimoine bâti, historique et archéologique afin d’évaluer la valeur patrimoniale rattachée à différentes problématiques, notamment :

- étudier les territoires identifiés comme **secteurs d’intérêt archéologique à fort potentiel et secteurs d’intérêt archéologique** pour évaluer le degré de préservation du milieu physique, localiser les sites archéologiques conservés et définir préventivement les mesures de protection du patrimoine archéologique.
- faire des études détaillées sur le **patrimoine industriel** pour déterminer une stratégie de conservation et de développement des sites; étudier plus spécifiquement les territoires identifiés comme ensembles industriels d’intérêt.
- établir des balises et des critères permettant de bien planifier et gérer la problématique du **patrimoine religieux**; favoriser la conservation et la mise en valeur des lieux de culte les plus importants relativement à leur valeur patrimoniale; mettre en œuvre des outils de gestion des demandes de permis et favoriser l’occupation de lieux de culte par des fonctions compatibles; favoriser le maintien des caractéristiques des ensembles conventuels les plus importants, de leurs espaces paysagers et des cimetières.
- accroître la connaissance du **patrimoine moderne** en encourageant la recherche, les inventaires et les publications à ce sujet.
- planifier des études à l’échelle montréalaise, développer des outils et élaborer des lignes directrices de rénovation et d’agrandissement adaptées aux diverses typologies que l’on retrouve dans les zones identifiées comme **ensembles urbains d’intérêt**.

4.3 Spécifiques à l’arrondissement

Nous recommandons :

- d’évaluer l’intérêt pan-montréalais des secteurs et des bâtiments d’intérêt patrimonial exceptionnel en vue de procéder à la création de sites du patrimoine et à la citation de bâtiments **en vertu de la *Loi sur les biens culturels du Québec***, notamment pour :
 - Le site du patrimoine du square Saint-Louis
 - Le site du patrimoine du parc La Fontaine
 - Le site du patrimoine Saint-Jésus-du-Mile-End
- d’étudier l’histoire du développement des secteurs des Tanneries et des Carrières; de recenser et documenter les maisons de faubourg des anciens chemins; d’étudier la pertinence de citer certaines d’entre elles ou de développer des mécanismes de protection particuliers; d’étudier la pertinence de créer un site du patrimoine incluant une partie du tracé de ces anciens chemins; de protéger le tracé de ces chemins contrastant avec la trame urbaine; de rappeler, par un geste commémoratif s’inscrivant dans le paysage urbain, la singularité et l’importance de ces anciens chemins et villages. Il est aussi à noter que le tracé formé par une partie du chemin des Tanneries, qui bifurque ensuite sur le chemin des Carrières, lequel se poursuit dans l’arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, constitue un enjeu de protection et de mise en valeur inter-arrondissements pour assurer une mise en valeur et une interprétation cohérente de cet élément urbain structurant.

5.

BIBLIOGRAPHIE

Photographies aériennes

Photographies aériennes, 1947-1948-1949, Ville de Montréal, Gestion des documents et archives

SERVICE DE GÉOMATIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL.
Orthophoto noir et blanc, 2000, Navigateur urbain.

SERVICE DE GÉOMATIQUE DE LA VILLE DE MONTRÉAL.
Orthophoto noir et blanc, 2002, Navigateur urbain.

Cartes

ADAMS, John. *Map of the City and Suburbs of Montreal*, 1825. Bibliothèque de l'Université McGill, Département des livres rares et des collections spéciales.

BELLIN, Jacques-Nicolas. *Carte de Lisle de Montreal et de ses environs*, 1744, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.
Cote: G 3452 M65 1744 B4

BOUCHETTE, Joseph. *Topographical Map of the Province of Lower Canada*, 1815. Londres, W. Faden.

CHAUSSEGROS DE LÉRY, Gaspard. *Plan de la ville de Montreal en Canada*, 10 août 1717. Archives nationales (France), Centre des archives d'outre-mer, Dépôt des fortifications des colonies, Amérique Septentrionale, n° 473.

GOAD, Charles E. *Atlas of Montreal*, 1890, volumes 1 et 2, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.
Cote: G 1144 M65G475 G6 1890 CAR 1 et 2

GOAD, Charles E. *Plan of the City of Montreal*, 1909, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, volumes 1 à 12, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal et Direction du développement urbain de la Ville de Montréal.

HOPKINS, H.W. *Atlas of the City and Island of Montreal*, 1879, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.
Cote: G1144 M65G475 H6 1879 CAR

JOBIN, André. *Carte de l'île de Montréal*, 1834, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.
Cote: G 3452 M65 1834 J63 CAR

JOURDAIN dit LABROSSE, Paul. *Plan de la ville et des faubourgs de Montréal*, 1767. Archives nationales du Canada, NMC-16687 [2 sections] H2/340 Montréal 1767.

LEVASSEUR DE NÉRÉ, Jacques. *Plan de la ville de Montréal*, 1704. Archives nationales (France), Centre des archives d'outre-mer, Dépôt des fortifications des colonies, Amérique Septentrionale, n° 468A.

MELISH, John. *Plan of Montreal, with a Map of the Islands & adjoining Country*, 1815, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.
Cote: G 3454 M65 1815 M4

PINSONEAULT, A.-R. *Atlas of the Island of Montreal and Ile Bizard*, 1907, Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.
Cote: G 1144 M65G475 P5 1907 CAR

SITWELL, H.S. *Fortification Surveys Canada. Contoured Plan of Montreal and its Environs, Quebec*, 1868-1869, Archives nationales du Canada, Ottawa.
Cote: V40/300/1867

UNDERWRITERS SURVEY BUREAU. *Insurance Plan of the City of Montreal*, 1952, 1953, 1954, 1955, 1957, 1959, 1961, 1962, 1963, 1964, 1966, 1967, 1972, volumes 1 à 10, 12 à 17, 19 à 21.

Ouvrages généraux

Itinéraire toponymique du Saint-Laurent, ses rives et ses îles, Québec, 1984, 451 p., coll. Études et recherches toponymiques, n° 9.

BEAUREGARD, Ludger. « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 28, nos 73-74, avril-septembre 1984, p. 47-62.

- BEAUREGARD, Ludger. *Toponymie de la région métropolitaine de Montréal*, Québec, Ministère des Terres et Forêts du Québec, 1968, 225 p., coll. Étude toponymique 2 (nouvelle série).
- BERGERON, Claude. *Architectures du XX^e siècle au Québec*, Québec, Musée de la civilisation / Éditions du Méridien, 1989, 271 p.
- BERGERON, Claude. *L'architecture des églises du Québec 1940-1985*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1987, 386 p.
- COMMISSION DES BIENS CULTURELS. *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*, Tome II, Québec, Les Publications du Québec, 1991, 565 p.
- COMMISSION DE TOPONYMIE. *Noms et lieux du Québec. Dictionnaire illustré du Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 1994, 925 p.
- COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal*. 12 volumes.
- COURVILLE, Serge (dir.). *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIX^e siècle (1825-1861), Répertoire documentaire et cartographique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1988, 350 p.
- DESJARDINS, Pauline. *Évaluation du patrimoine industriel. Critères généraux*, Montréal, Archemi / Ville de Montréal, Service du développement économique et du développement urbain, 29 août 2003, 56 p.
- LAURIN, J.-E. *Histoire économique de Montréal et des Cités et Villes du Québec*, [Montréal], Les Éditions J.-E. Laurin, 1942, 287 p.
- LEUNG, Felicity, David McCONNELL et Jean-Claude PARENT. *Les emplacements manufacturiers au Canada*, Ottawa, Environnement Canada, Service canadien des Parcs, 1990.
- LINTEAU, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, 608 p.
- MAGNAN, Hormidas. *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska Inc., 1925, 738 p.
- MARSAN, Jean-Claude (dir.). *Inventaire préliminaire des bâtiments patrimoniaux de la Commission scolaire de Montréal*, vol. 1-2a-2b, Montréal, Université de Montréal, 28 février 2001.
- MARSAN, Jean-Claude. *Montréal en évolution : Historique de développement de l'architecture et de l'environnement urbain montréalais*, 3^e éd., Laval, Éditions du Méridien, 1994, 515 p.
- ROBERT, Jacques. *Les ensembles patrimoniaux de la Communauté urbaine de Montréal*, Montréal, Ministère des Affaires culturelles, mars 1985, 40 p.
- ROBERT, Jean-Claude. *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global / Libre Expression, 1994, 167 p.
- VILLE DE MONTRÉAL. *Le patrimoine de Montréal, Montréal*, Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications, 1998, 168 p.
- WOLFE, Jeanne M. et François DUFAUX (dir.). *A topographic Atlas of Montreal / Atlas topographique de Montréal*, Montréal, McGill School of Urban Planning / École d'urbanisme, 1992, 78 p.

Site Internet

VILLE DE MONTRÉAL. *Répertoire bibliographique sur le patrimoine archéologique de Montréal*, 2004.
http://www2.ville.montreal.qc.ca/urb_demo/domaines/archeo/bib_recherche.htm

Ouvrages spécifiques à l'arrondissement

Les rues de Montréal, Montréal, Ville de Montréal / Méridien, 1995, 547 p.

ANCTIL, Pierre. *Saint-Laurent. La Main de Montréal*, Montréal, Musée d'histoire et d'archéologie / Septentrion, 2002, 112 p.

ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL. *Les quartiers municipaux de Montréal depuis 1832*, Montréal, Ville de Montréal, juillet 1973, 89 p.

AUCLAIR, Élie-J. *Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Monographie paroissiale 1874-1924*, Québec, 1924, 134 p.

BENOÎT, Michèle et Roger GRATTON. *Les villages du Plateau. Le patrimoine de Montréal. Quartiers du Plateau-Mont-Royal*, Montréal, Ville de Montréal / Ministère des Affaires culturelles, 1991, 40 p., Coll. Pignon sur rue, n° 6.

BRONSON, Susan. *Le patrimoine religieux du Mile End. Des lieux de culte en transition*, Montréal, Société d'histoire du Mile End, 2002 (dépliant).

CONSAUR. *Étude sur le patrimoine du square Saint-Louis et de ses abords*. Rapport final présenté à la Ville de Montréal en août 1991, 141 p.

DE LAPLANTE, Jean. *Les parcs de Montréal des origines à nos jours*, Montréal, Méridien, 1990, 255 p.

LEGAULT, Réjean. *Architecture & forme urbaine à Montréal. Le développement du quartier St-Jean-Baptiste de 1870 à 1914*, Montréal, Université de Montréal, mémoire présenté à la faculté de l'aménagement, août 1986, 210 p.

MAGNAN, Hormidas. *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Arthabaska, L'imprimerie d'Arthabaska, 1925, 737 p.

PATRIMOINE PATRI-ARCH ET ARCHITECTURE. *Étude typomorphologique de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal – Fiches d'aires et d'unités de paysages*, réalisée pour le compte de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, septembre 2003, n. p.

PATRIMOINE PATRI-ARCH ET ARCHITECTURE. *Étude typomorphologique de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal – Rapport final*, réalisée pour le compte de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, septembre 2003. 141 p.

PATRIMOINE PATRI-ARCH ET ARCHITECTURE. *Révision de la réglementation d'urbanisme afin de développer une nouvelle stratégie réglementaire normative et d'appréciation qualitative d'intégration des projets sur le territoire du Plateau-Mont-Royal – Typologies architecturales du Plateau-Mont-Royal, version préliminaire*, réalisée pour le compte de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, mars 2004, 45 p.

PATRIMOINE PATRI-ARCH ET ARCHITECTURE. *Révision de la réglementation d'urbanisme afin de développer une nouvelle stratégie réglementaire normative et d'appréciation qualitative d'intégration des projets sur le territoire du Plateau-Mont-Royal – Volet I – Connaissance sensible du territoire, Fiches d'aires et d'unités de paysage, version préliminaire*, 17 mars 2003, réalisée pour le compte de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, mars 2004, non paginé.

VILLE DE MONTRÉAL. *État des valeurs patrimoniales. Arrondissement du Plateau-Mont-Royal/Centre-Sud*, Montréal, Division de la préservation du patrimoine, juin 1991, s.p.

WOLFE, Joshua. « La synagogue Beth Schloïme », *Continuité*, n° 45, automne 1989, p. 38-41.

Montréal 